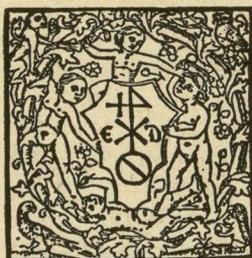


Cahiers Ferdinand de Saussure

28

1973



Genève
LIBRAIRIE DROZ
11, rue Massot

1973

Cahiers Ferdinand de Saussure

Revue de linguistique générale

Comité de rédaction

LUIS J. PRIETO, président, Genève
JEAN-PIERRE MÉTRAL, secrétaire, Genève
FÉLIX KAHN, trésorier, Genève
RENÉ AMACKER, Rome
ANDRÉ BURGER, Moussy-Cornier (Haute-Savoie)
MICHEL BURGER, Montblesson-Lausanne
ROBERT DE DARDEL, Groningen (Pays-Bas)
RUDOLF ENGLER, Worb-Berne
ROBERT GODEL, Genève
EDMOND SOLLBERGER, Londres
Délégué de la Société Suisse de Linguistique:
GEORGES REDARD, Berne

Rédaction et administration

LIBRAIRIE DROZ S.A., 1211 GENÈVE 12
11, rue Massot - Téléphone 46 66 66 - CCP 12 2552

Tous droits réservés

Cahiers
Ferdinand de Saussure

L. DOCUMENTS

28

1973

Genève
LIBRAIRIE DROZ

11, rue Massot

1973

A PROPOS DU I. DOCUMENTS DE SAUSSURE EN LITUANIE

Avec raison, T. De Mauro a marqué l'importance de ce voyage et la valeur que Saussure attachait à une étude de langue faite sur place.¹ On rappellera ici que vers 1900, à l'époque où Louis Gauchat et Jules Jeanjaquet commençaient leur investigation systématique des patois de la Suisse romande, Saussure fit aussi, pour son compte, plusieurs enquêtes sur le terrain, dans le canton de Vaud, en Haute-Savoie, au Pays de Gex.² Quant à la date du voyage, elle reste incertaine. L'unique témoignage qui la suggère est celui d'Ernest Muret: « Persévérant dans la voie qu'il avait si heureusement frayée,³ le jeune docteur de l'Université de Leipzig s'en fut en Lituanie pour étudier, dans leurs variétés parlées, ces dialectes qui ont conservé jusqu'à nos jours un aspect indo-européen si archaïque [...]. Quelque temps après, Saussure arrivait à Paris, et bientôt (5 novembre 1881) M. Michel Bréal le faisait nommer maître de conférences à l'École pratique des Hautes Etudes. »⁴ Comme on sait par ailleurs que Saussure avait présenté sa thèse de doctorat à Leipzig en février 1880 et s'était établi à

¹ Dans les notes biographiques et critiques qu'il a jointes à sa traduction italienne et à son commentaire du *CLG: Corso di Linguistica generale*. Laterza, Bari 1968, p. 228-229.

² Ce qui lui valut un jour, en novembre 1901, le désagrément d'être soupçonné d'espionnage par le cantonnier du village de Segny (Ain). Des notes prises au cours de ces enquêtes sont conservées à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève (Ms. fr. 2965).

³ Muret vient de parler du *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*.

⁴ *Portrait de Saussure (1857-1913)*, Genève 1910; réimpr. 1962, p. 43.

A PROPOS DU VOYAGE DE F. DE SAUSSURE EN LITUANIE

Avec raison, T. De Mauro a marqué l'importance de ce voyage et la valeur que Saussure attachait à une étude de langue faite sur place.¹ On rappellera ici que vers 1900, à l'époque où Louis Gauchat et Jules Jeanjaquet commençaient leur investigation systématique des patois de la Suisse romande, Saussure fit aussi, pour son compte, plusieurs enquêtes sur le terrain, dans le canton de Vaud, en Haute-Savoie, au Pays de Gex.² Quant à la date du voyage, elle reste incertaine. L'unique témoignage qui la suggère est celui d'Ernest Muret: « Persévérant dans la voie qu'il avait si heureusement frayée,³ le jeune docteur de l'Université de Leipzig s'en fut en Lituanie pour étudier, dans leurs variétés parlées, ces dialectes qui ont conservé jusqu'à nos jours un aspect indo-européen si archaïque [...]. Quelque temps après, Saussure arrivait à Paris, et bientôt (5 novembre 1881) M. Michel Bréal le faisait nommer maître de conférences à l'École pratique des Hautes Etudes. »⁴ Comme on sait par ailleurs que Saussure avait présenté sa thèse de doctorat à Leipzig en février 1880 et s'était établi à

¹ Dans les notes biographiques et critiques qu'il a jointes à sa traduction italienne et à son commentaire du CLG: *Corso di linguistica generale*². Laterza, Bari 1968, p. 298-299.

² Ce qui lui valut un jour, en novembre 1901, le désagrément d'être soupçonné d'espionnage par le cantonnier du village de Segny (Ain). Des notes prises au cours de ces enquêtes sont conservées à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève (Ms. fr. 3965).

³ Muret vient de parler du *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*.

⁴ *Ferdinand de Saussure (1857-1913)*, Genève 1915; réimpr. 1962, p. 43.

Paris en octobre, la même année, son séjour en Lituanie devait tomber entre mars et septembre,⁵ soit au cours de l'été 1880.⁶

C'est donc avec surprise que j'ai lu, dans un article écrit à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de Saussure, la phrase suivante: « En décembre 1906 [...], il ajoute à son enseignement de la grammaire comparée, du sanscrit, du lituanien (qu'il était allé étudier sur place en 1889) [...], celui de la linguistique générale ».⁷ L'auteur de l'article, mon collègue Georges Redard, m'a expliqué qu'une recherche aux Archives Nationales, à Paris, lui avait révélé que Saussure s'était fait mettre en congé pour l'année universitaire 1889-1890. Le congé, il est vrai, avait été demandé pour raison de santé;⁸ mais Saussure, qui à cette époque s'intéressait vivement au lituanien, pouvait bien en avoir profité pour faire un voyage d'études. T. De Mauro, à qui j'ai fait part de cette idée, a jugé qu'elle n'était pas assez solidement fondée pour jeter le doute sur la déclaration explicite de Muret.⁹

Des textes publiés tout récemment apportent des raisons plus sérieuses de remettre en question la date communément admise. Avant de les citer, il ne sera pas inutile de récapituler l'activité de Saussure dans le domaine des langues baltes et singulièrement du lituanien. Etudiant à Leipzig, il avait suivi les cours d'August Leskien; et dans son *Mémoire* (1878) le témoignage du lituanien, comme aussi du vieux slave, est largement utilisé. Des formes lituanienues sont citées dans plusieurs des notes étymologiques qui ont paru dans les volumes VI et VII des *Mémoires de la Société de linguistique*.¹⁰ Mais le volume VII contient aussi trois courts articles sur le vieux prussien,¹¹ et un sur le nom lituanien du

⁵ De Mauro, ouvr. cité p. 298; G. Mounin, *Saussure ou le structuraliste sans le savoir*. Seghers, Paris 1968, p. 15.

⁶ E. Benveniste, *F. de Saussure à l'École pratique des Hautes Etudes*. Annuaire de l'EPHE 1964-1965, IV^e section, p. 23. Benveniste donne la date comme probable, mais signale en note l'imprécision des très rares témoignages.

⁷ Journal de Genève, 22 février 1963 (L'article figure en première page).

⁸ M. Fleury, *Notes et documents sur F. de Saussure*. Annuaire de l'EPHE, vol. cité, p. 41. Durant son congé, Saussure fut remplacé par Meillet.

⁹ De Mauro, ouvr. cité, édition française (Payot, Paris 1972), p. 331.

¹⁰ *Recueil des publications scientifiques de F. de Saussure* (Genève 1922), p. 412, 415, 435, 436, 440 n., 454, 455, 458.

¹¹ *Ib.* p. 443-447. Le vieux prussien est aussi mis à contribution pour l'explication sémantique du verbe gotique *þarf*, *þaurban* (*ib.*, p. 449).

« poing ».¹² Ces articles, non recueillis dans le volume précédent, qui parut en 1889, ont chance d'avoir été rédigés cette année-là ou un peu plus tôt. D'autre part, c'est dans l'année 1888-1889 que Saussure fit pour la première fois, sur le désir de quelques étudiants, un cours d'initiation à la langue lituanienne;¹³ et c'est le 8 juin 1889 qu'il présenta à la Société de linguistique une communication *A propos de l'accentuation lituanienne* qui ne devait être publiée que cinq ans plus tard, dans le volume VIII des Mémoires.¹⁴

Cette même année 1889, déchargé dès l'automne de ses conférences à l'École des Hautes Etudes, Saussure poursuivit ses recherches sur l'accentuation lituanienne. C'est ce que prouvent les deux lettres qu'il écrivit à Baudouin de Courtenay, le 16 octobre et le 9 décembre.¹⁵ Troublé et mis en méfiance par l'incohérence de la graphie dans les textes qu'il étudiait, il aurait voulu savoir si les éditeurs de ces textes étaient vraiment de langue maternelle lituanienne, et bien informés des particularités dialectales. A en juger par la seconde lettre, Baudouin put non seulement lui fournir les éclaircissements souhaités, mais lui indiquer un informateur très sûr: le chanoine Casimir Jaunius.¹⁶ La lettre en latin que Saussure adressa à ce dernier le 23 novembre a été retrouvée dans les papiers de l'érudit lituanien et publiée dans le recueil de ses œuvres posthumes et de sa correspondance.¹⁷ Le premier alinéa apporte une information intéressante: jusqu'alors, c'était à Paris, et là seulement, que Saussure avait eu l'occasion de rencontrer et d'interroger des personnes d'origine lituanienne, mais qui parlaient la langue de leur pays avec un fort accent polonais.

A-t-il obtenu la réponse qu'il attendait avec une certaine impatience? ¹⁸ Il est en tout cas certain que Casimir Jaunius a reçu la

¹² Ib. p. 463.

¹³ M. Fleury, ouvr. cité, p. 66.

¹⁴ *Recueil*, p. 490-512. De la communication faite sur le même sujet au Congrès des Orientalistes, à Genève, en 1894, on n'a que le résumé (*Recueil*, p. 603-604). Cf. aussi CFS 17 (1960), p. 10.

¹⁵ *Lettres de F. de Saussure à J. Baudouin de Courtenay*, présentées par N. A. Sljusareva. CFS 27 (1970-1972), p. 7-17.

¹⁶ Sur Casimir Jaunius, v. la note de N. A. Sljusareva, CFS 27, p. 17.

¹⁷ *Kalbininko Kazimiero Jauniaus rankraštiniis palikimas*, édité par Stasys Skrodenis. Vilnius 1972, p. 115-117.

¹⁸ « J'ai écrit à M. le chanoine Jaunius en lui posant plusieurs questions sur l'accent, mais je n'ai plus guère l'espoir de recevoir une réponse », écrit-il à Baudouin le 9 décembre déjà (CFS 27, p. 15).

lettre et entrepris d'y répondre: le recueil de ses écrits contient, p. 96-104, le brouillon d'une lettre dont le destinataire n'est pas indiqué, mais ne peut être que F. de Saussure. En effet, contrairement à l'usage, tous les accents y sont marqués, conformément au désir exprimé par Saussure à la fin de sa lettre. De plus, Saussure avait posé au savant lituanien dix questions précises, et c'est bien à dix questions que celui-ci promet de répondre. Malheureusement, des trois sujets annoncés au deuxième alinéa, seul le premier est développé dans les pages qui suivent. Il se peut, bien sûr, que le reste du brouillon soit perdu. Mais il se peut aussi que Jaunius l'ait laissé inachevé, et il y a deux indices dans ce sens: 1°) parmi les lettres adressées à Saussure et qui ont été retrouvées, aucune ne porte la signature de Casimir Jaunius; 2°) si Saussure avait reçu de lui les réponses à ses questions, il en aurait sans doute fait état par la suite, et sans taire le nom de son informateur. Or dans ses derniers articles concernant le lituanien, publiés en 1894 et 1896 dans les *Indogermanische Forschungen*,¹⁹ on ne trouve qu'une seule référence à Jaunius — plus exactement à un texte publié par lui.

Revenons à la date du voyage. Contre l'assertion de Muret, on peut maintenant faire valoir les considérations suivantes: c'est à partir de 1888 que Saussure s'est particulièrement occupé du lituanien et qu'il s'est passionné pour les problèmes de l'accentuation (comme il devait le faire plus tard pour les anagrammes). On pourrait supposer à la rigueur qu'en 1880 ces problèmes ne le préoccupaient pas encore. Mais s'il avait vraiment visité la Lituanie cette année-là, comment pouvait-il, en novembre 1889, ne mentionner que des informateurs rencontrés à Paris? On s'expliquerait bien, en revanche, que, désespérant d'obtenir par l'étude des textes ou par correspondance les indications précises qui lui manquaient, il se soit enfin décidé à se rendre sur place. Le voyage, en ce cas, aurait eu lieu au cours du printemps ou de l'été 1890.

Ce raisonnement, il va sans dire, n'a pas valeur de preuve. Mais en 1913 les souvenirs de Muret pouvaient s'être estompés. A lire le passage cité plus haut de sa notice, on ne se douterait pas que Saussure était arrivé à Paris en 1880 déjà; et Muret semble même

¹⁹ *Recueil* p. 513-525; 526-538. La référence à la « remarquable Pasaka » du chanoine Jaunius se trouve, p. 521.

confondre le *Mémoire* de 1878 avec la thèse de doctorat, qu'il ne cite pas.

* * *

Nous publions ci-après la lettre de Saussure à Casimir Jaunius et la traduction de l'ébauche de réponse. Nous remercions vivement nos collègues de l'Université de Berne, les professeurs J. P. Locher et G. Redard, qui ont bien voulu traduire pour nos *Cahiers* le texte lituanien.

Genavae Helveticorum R. G.

(Genève, Suisse, rue de la Cité n° 24)

23 nov. 1889.

Vir praecclare, Reverende Canonice,

De accentibus linguae Lituanicae quomodo libellum scribere coepissem, multa ego, et ea necessaria, per negligentiam grammaticorum omissa desiderabam; itaque valde cupiebam ex ipso Lituanorum ore, si posset fieri, id quod verum esset audire atque perdoceri. Necnon in Urbe Parisiorum complures ex Lituana gente homines inventi; quorum vero fere omnium loquelam ita Polonica pronuntiatione adulteratam esse intellexi, ut vix quid auxilii ex eis sperandum esset.

Inter ea vir egregius nobis amicus Zandonis de Courtenay, professor in Universitate Dorpat me per litteras certiorum fecit, Te, vir ornatissimo, auctorem atque iudicem optimum esse Lituanici sermonis inter viros doctos Vestrae civitatis, et hortatus est ut ad Te scriberem. A quo tanto viro commendatus, quanquam Tibi ignotus, abs Te consilium petere his litteris audebam.

Plura, si per Te licebit, quaesiturus aliquando, haec ante omnia Te jam hodie rogo:

1. Quae Tua sit de accentibus apud Julkavitium sententia?

2. Quibus in diebus recta duorum tonorum (gestoson, geschiffen) distinctio conservetur?

Non solum enim in Zandonis partibus sed etiam meridiam et orientem versus (Wilnowsky, Papezy, Kowno?) in certis plagis illud discrepentibus perturbatur esse valetur.

3. Quamvis in syllaba vocis consuetum, dicitur: *musikinis* vel *si musikin, si muzikin?*

1. LETTRE DE F. DE SAUSSURE A C. JAUNIUS

Genavae Helvetiorum

(Genève, Suisse, rue de la Cité n° 24)

23 nov. 1889.

Vir praeclare, Reverende Canonice,

De accentibus linguae Lituanae quum libellum scribere coepissem, multa ego, et ea necessaria, per negligentiam grammaticorum omissa desiderabam; itaque valde cupiebam ex ipso Lituano ore, si posset fieri, id quod verum esset audire atque perdoceri. Neque in Urbe Parisiorum complures ex Lituana gente homines inveni: quorum vero fere omnium loquelam ita Polonica pronuntiatione adulteratam esse intellexi, ut vix quid auxilii ex eis sperandum esset.

Interea vir egregius nobis amicus *Baudouin de Courtenay*, professor in Universitate Dorpat me per litteras certiore fecit, Te, vir ornatissime, auctorem atque iudicem optimum esse Lituani sermonis inter viros doctos Vestrae civitatis, et hortatus est ut ad Te scriberem. A quo tanto viro commendatus, quanquam Tibi ignotus, abs Te consilium peterè his litteris audebam.

Plura, si per Te licebit, quaesiturus aliquando, haec ante omnia Te jam hodie rogem:

1. Quae Tua sit de accentibus apud Juškevitiū sententia?

2. Quibus in dialectis recta duorum tonorum (gestossen, geschliffen) distinctio conservetur?

Non solum enim in Žemaičia partibus sed etiam meridiem et orientem versus (Wilkowisky, Popely, Kowno?) in certis plagis illud discrepamentum perturbatum esse videtur.

3. Quānam in syllaba ponas accentum, dicens: *jaunūsius* vel *sū jaunūju*, *sū jaunāja*?

An *jaunūsius*, sicut in *jaunus* (vyrus)? An *jaunūsius*? Utrumque legisse memini.

De *greitūsius* nulla est quaestio (greitūs).

Item:

4. Quanam in syllaba audiatur accentus, si dicas:

pamestūsius pīņigus

vel:

paprastūju būdū

Certissimum est dici: *pāmeustus* pīņigus, et: *pāprastu* būdū, sed adjecto pronomine fortasse mutatur accentus: *pamestūsius*?

5. Quānam in syllaba sedeat accentus optativi

keisczau (vel *-cza*)

keistumbei (vel *-tumai*)

keistū

keistumbime (vel *-tume*)

būczau *būtumbei* *būtū*

Scribit Kurszatius *keistū*, *būtū*, Baranowskius autem *būtū*.

De prima persona et de secunda nihil cognovimus praeter Kurszatianam doctrinam (*būczau* etc.).

6. Ubi accentus in locativis trisyllabis hisce:

— *szimè* *pīninge* *stóv'*ābrozas *karāliaus*

— *akrūte* (vel *akrente*) *séd'* moteriške

— *Nemūne* *daūg* *živiū*

— *katīle* *vandū* — *obūle* *kirmėlė*

— *szime* *veikale* — *eržile* *daūg* *sylōs*

— *prakarte* *ganà* *szėno* — *vanage*

— *babale* — *reikale*

7. Et in eorundem vocativo:

Exempli gratia: *obūle!* *tū* *esì* *visū* *vaĩsiu* *saldžiausias*

tū *māno* *báltas* *dobīle* (= *dobilėli*). *Nemūne!*

babale! *eržile!* *ežere!* *vanage!* *patale!*

8. Ubi ponas accentum casu instrumentali femininorum trisyllaborum:

E.G. *sū* *svetīma* moteriszke.

sū *plasztaka*. *Sū* *adata*.

sū *apkaba*. *Sū* *visà* *Lėtuva*.

sū *gatava* *rankà*. *Sū* *ragana*.

Num ubique idem est accentus ac in accusativo pluralis *svētīmas, plāsztakas, etc.*?

9. In participiis praesentis: *verčas. mokaš. szokaš. bogaš. augaš. pīlaš. girdīš. turīš. galīš. stovīš.*

10. Qualis sit accentus (gestossen an geschliffen) in verbo *jiš stojas, mēs stojamēs*; et ubi situs sit accentus ejusdem verbi prima persona *stojūs.*

Jam metuo ne benevolentia Tua et patientia Tua abusus sim. Excusationi sit mihi summum nostrum in linguam Lituanicam studium. Hoc etiam postremum abs Te petere cogor, quum sim Polonicae et Russicae linguae ignarus, ut vel Latina vel Theodisca, vel Francisca lingua mihi respondendo utaris, gratissimam autem *Lituanicam* epistolam acciperem, praesertim quae fuerit accentibus instructa.

Servus Tuus Ferdinand de Saussure

in Schola Parisiensi « des Hautes
Etudes » Comparativae Grammaticae
Magister

Adresse: rue de la Cité, 24
Genève (Suisse)

2. [C. JAUNIUS A F. DE SAUSSURE]

Maître éminent et érudit !

Il m'est difficile d'exprimer combien votre lettre m'a réjoui, et je ne sais comment je pourrai m'acquitter auprès de Baudouin de Courtenay de la grande faveur qu'il m'a faite en me recommandant à vous. Il y a des années déjà que je peine sur l'intonation lituanienne, et si j'ai pu expliquer un certain nombre de questions difficiles, il en reste beaucoup d'énigmatiques sur lesquelles je ne vois pas assez clair. Dans ces conditions, constatant que vous, le plus grand linguiste de notre temps, vous vous occupez de l'intonation lituanienne, je suis réjoui par la perspective des avantages et des lumières que l'étude de notre intonation et la linguistique comparative indo-européenne retireront de vos investigations. Il est évident que je pécherais contre mon peuple et la science si je ne répondais pas aux questions que vous venez de me soumettre.

Je suis heureux d'ailleurs que vous me demandiez de vous répondre en lituanien et de marquer l'intonation des mots par des signes diacritiques. Cependant — et ici déjà déjà naît une difficulté — vous avez pu constater que mon orthographe est originale: ni Kuršaitis ni Schleicher n'écrivent de cette manière. Bien qu'il n'y ait pas de raison de craindre que ma façon d'écrire puisse, ici ou là, vous dérouter (ce n'est pas pour rien que les Allemands vous qualifient de « scharfsinnig »), il n'est peut-être pas inutile que j'explique et justifie mon orthographe.

Ainsi, pour commencer, je dirai quelques mots sur les lettres *y* et *ü*, puis j'expliquerai les raisons étymologique et dialectologique de cette scriptio; je décrirai ensuite les principes fondamentaux de l'intonation lituanienne avec les signes diacritiques correspondants; je répondrai enfin, une à une, aux dix questions que vous me posez.

1. Les Lituanien se servent de la lettre *y* depuis longtemps déjà. K. V. Smith en a décelé l'origine avec perspicacité dans son étude: « De locis quibusdam grammaticae linguarum balticarum et slavonicarum — Particula I », où il écrit: « orta est haec scriptura ex *ij* » (p. 9). De fait, dans les Ecritures saintes intitulées « Naujas Istatinas Jezaus Christaus... iszgulditas par kunigaykszi Giedrayti. Wilniuje. 1816 », j'ai trouvé cette orthographe dans les mots suivants: Math. XII, 22. *iszgijde* (= išgýde), XXVI, 74. *pragijdo* (= pragýdo), ib. 75. *pragijš* (= pragýš); Marc. III, 15. *gidiymo* (= gýdymo), XIV, 68. *pragijdo* (= pragýdo); Luc. V, 17. *iszgijdimu* (= išgýdymo), XIII, 19, 21. *kurij* (= kurý = kurýn), XXI, 21. *szalijse* (= šalysé), XXII, 56. *kurij* (= kurý = kurýn), ib. 60. *pragijdo* (= pragýdo); Ioan. I, 45. *kurij* (= kurý = kurýn), IV, 14. *kurij* (= kurý = kurýn); Act. Ap. XIII, 6. *zjini* (= žýni), V, XXIII, 8. *iszpažijsta* (= išpažýsta (išpažinšta), XXIV, 6. *kurij* (= kurý = kurýn), XXV, 16. *kurij* (= kurý = kurýn). Rom. II, 18. *pažijsti* (= pažýsti = pažinšti), XII, 7. *mokijme* (= môkýme). 1 Cor. XV, 31. *kurij* (= kurý = kurýn). 2 Cor. XII. 17. *nekurij* (= ne-kurý = ne-kurýn). Apoc. XII, 2. *pagimdijtu* (= pa-gimdýtum). Il ressort de ces exemples que les Lituanien se servaient de deux *ii* pour noter l'*i* long; mais, influencés par des graphies latines telles que *atrijs*, *flijs* qu'on lit encore au début de ce siècle, ils se sont mis à écrire *ij*, puis, en négligeant les points sur ces lettres, *y*. Afin d'éviter

la confusion avec l'y grec ou slave, j'écris η , en retournant la lettre latine h.

De crainte que notre écriture, alourdie par quantité de signes diacritiques, ne devienne bigarrée à la façon arabe, j'ai choisi le signe η , c'est-à-dire m renversé, pour noter \bar{u} long. Ainsi *turėti* (tenere), *šukūti* (subsultim currere), orthographe qui permet de ne pas confondre ces verbes avec *turėti* (habere), *šukūti* (pectere).¹

2. Pour établir une orthographe lituanienne qui soit vraiment scientifique, il est indispensable de considérer attentivement les aspects étymologique et dialectologique.

A. D'après une loi phonétique de la langue lituanienne, une consonne sourde ne peut être précédée que par des sourdes, tandis qu'une sonore ne tolère avant elle qu'une sonore. Schleicher affirme avec raison dans sa grammaire comparée (Comp.⁴, § 191, 5): « Die schrift hat diesen sich von selbst ergebenden lautwechsel unbezeichnet zu lassen, um nicht durch phonetische schreibung die etymologie, zusammengehörigkeit, und somit auch die funktion der worte unnötigerweise zu verdunkeln ». Mais il faut, dans l'orthographe, appliquer ce principe étymologique de façon plus générale. Dans notre langue, la voyelle i a disparu dans de nombreux cas; on s'en rend compte en comparant l'adjectif *aūg-šta-s* avec l'indien *ōg-išt̥ha-s*, et beaucoup d'autres exemples semblables. Quelquefois c'est le lituanien qui a conservé i , notamment dans des mots courts, tandis que le même son a disparu dans un mot plus long. Ainsi le nom de nombre *trij-ūn* (= τριῶν, tri-um) conserve i , contrastant avec des formes de génitif pluriel plus longues, comme **avijūn*, **kirmijūn* et d'autres de ce type, qui par perte de la voyelle i ont passé à *avjūn* (ovium), *kirmjūn* (vermium). Cette voyelle i est clairement prononcée après p , b , m , v ; avec d'autres consonnes en revanche, elle s'est fondue en une seule consonne dite molle ou aplatie. Kuršaitis, suivant l'usage établi, écrit par exemple des mots comme *nōsju*, *akjūn*: *nōsiū*, *akiū*, mais il écrit aussi *aviū*, *kirmiū* par conformité orthographique (Der Gleichförmigkeit wegen,

¹ Les lettres recommandées par K. Jaunius ont été rendues partout par η et υ — S.S. [Ceci est conforme à l'orthographe établie par J. Jablonskis. Sur l'histoire de l'alphabet lituanien, voir maintenant l'article très informé *Abecėli* dans *Mažoji lietuviskoji tarybini enciklopedija*, Vilnius 1, 1960, 9 s. (J.-P. L.)]

cf. Liet. kalbom. § 87). Cette conformité était autrefois possible: comme il n'y avait pas de lettre *j*, il fallait écrire *ioiu* (= *jôju*), *aviu* (= *avjûn*), *akiu* (= *akjûn*); mais par suite de l'introduction de *j*, il a fallu écrire *kuřpju*, *gul'bjû*, *kirmjûn*, *avjûn* et, étymologiquement, aussi *nôsjû* (< **nôsjûn* = *narium*). Comme nous écrivons *dirbti*, *lîpdamas* tout en prononçant *dîrpti*, *lîbdamas*, nous ne pouvons écrire *ios*, *ioms* les pronoms *jôs*, *jôms* dans les formes adjectivales *gerôs-jos*, *gerôms-joms* (au lieu de *gerôsios*, *gerôms-ioms*). Kuršaitis, ayant opté pour une orthographe phonétique, pouvait changer en *i* le son clairement prononcé *j* et écrire *kurpiu*, etc., suivant la logique du proverbe qui dit: « Si le diable a pris la hache, qu'il emporte aussi le manche! » Quant à Schleicher qui avait préféré une orthographe étymologique, il dut accorder des mots tels que *avjûn*, *kirmjûn* — où *j* est clairement prononcé — à d'autres où la prononciation n'en a pas gardé trace, et écrire donc *nôsjû*, *gerôsjos*, *gerômsjons*, *sjûtas* (= ind. *sjûtás*), *kjaunè* (cf. ind. *kjavana-s*), etc., pour la seule raison que l'origine de ces mots exigeait pareille graphie. Pourtant, « diesen sich von selbst ergebenden lautwechsel », chaque lecteur le comprendra s'il est capable de distinguer des mots écrits de cette manière d'autres formes comme *iš-jôti*, *uš-jôti*, où il faut séparer, dans la prononciation, les consonnes et la semi-voyelle *j*.

On peut se rendre compte de la nécessité de sauvegarder le principe étymologique dans l'orthographe si l'on considère des mots comportant deux consonnes apparentées et immédiates, mais dont l'une a disparu (voir Kuršaitis, Liet. kalbom. § 132). Les Augštaitšjai de la région orientale du pays (Ukmergiškjai, Ežerjūniškjai et autres) ont conservé des formes pleines telles que *kirvja-kotis*, *dal'gja-kotis*, *žvakjè-galis*, *ata-drèkis*, qui correspondent, chez les autres Lituaniens, à *kirv-kotis*, *dal'g-kotis*, *žvak-galis*, *át-drèkis*. Dans la langue parlée, *gk*, *kg* et *td* (de nature secondaire) aboutissaient à *kk*, *gg*, *dd*, puis à *k*, *g*, *d* (cf. žem. *lau-káktis* < *lauk-kaktis* < **lauka-káktis* = λευκο-μέτωπος), produisant ainsi des mots mutilés: *dal'kotis*, *žvágalis*, *ádrèkis*, qu'il faut écrire étymologiquement *dal'gkotis*, *žvákgalis*, *ádrèkis*; Kuršaitis, pour sa part, écrit, contrairement au principe phonétique de son orthographe, *átdrèkis* (dans son Dictionnaire lituanien-allemand, p. 25), *átdūsisis* (ib.); et il a raison de le faire, car l'écriture phonétique *ádūsisis*,

žem. *ádūksis* cache la structure originale de la forme et l'*a-* paraît n'avoir aucune valeur étymologique: ainsi A. Brückner dérivait *át-dūksis* (cf. žem. *at-sidūksėti*) de *dūks-(auti)* en supposant une voyelle préfixée d'origine incertaine (Die slav. Fremdwörter im Lit., p. 48).

B. L'aspect dialectologique a son importance aussi dans la question de l'orthographe. La langue lituanienne compte nombre de dialectes, sous-dialectes et parlers; la prononciation d'un même son varie de l'un à l'autre. Plus encore, sous l'influence des lois phonétiques, des sons, distincts à l'origine, se sont confondus avec d'autres sans qu'il y ait entre eux aucune parenté historique. C'est pourquoi seul le Lituanien peut avoir une connaissance scientifique de la structure des mots, qui sait celle qu'ils ont dans les autres dialectes. Prenons, par exemple, telle qu'elle apparaît dans mon dialecte, la phrase: « *jís tañ daikta — pūdě pūdě* » (hanc rem in olla putrefaciebat), où les deux *u* des deux derniers mots sont prononcés de façon identique; mais si l'on considère le dialecte de Telšiai et de Kaunas, on s'aperçoit aussitôt que le *ū* de la seconde forme est une véritable voyelle longue, que tous les Lituanien prononcent de la même façon, tandis que dans la première, les habitants de la région de Telšiai disent *ou* (*pòudě* « in olla »), ceux de Kaunas *uo* (*puòde*). Tenant compte de ces données, on écrira ladite phrase: « *jis tañ daikta pūde pūdě* », et chaque Lituanien lira la forme écrite *pūde*, selon son dialecte propre: *puòde puòdi, po^óde, poūdė, pūdě*. On comprend alors pourquoi ceux qui ont étudié le lituanien à fond affirment: « Eine litauische Dialektologie ist die notwendige Grundlage einer richtigen litauischen Schreibweise » (Ostlitauische Texte, herausg. von A. Baranowski u. H. Weber, p. X).

Pour une transcription scientifique, il faut utiliser les signes suivants: *i̇, ū̇; ȧn, q̇n, ėn, ėn, i̇n, u̇n; a, e, i, u; (j̇, ḋj?)*, sur quoi je dirai quelques mots.

i̇, ū̇. La prononciation des voyelles *i̇* et *ū̇* est le trait caractéristique le plus frappant des dialectes lituanien; on les rencontre dans des mots tels que *ṗimū̇, li̇mū̇*; si l'on passe sous silence des variantes mineures, on constate que les uns prononcent *piemuó, liemuó*, d'autres *ṗimou̇, li̇mou̇*, d'autres encore *pymū̇, lymū̇*. On trouverait des faits comparables en Serbie où un groupe s'appelle les *ėkāvci*, un autre les *ikāvci* et un troisième les *įjekāvci*,

par suite de la prononciation différente de la voyelle héritée \check{e} (b) qui est rendue par \check{e} , \check{i} ou $\check{i}\check{e}$ (cf. Masing, « Die Hauptformen des Serbisch-Chorwatischen Accents », p. 56). De même nous pouvons appeler nos compatriotes *Lietúvjai*, *Léitúvjai* ou *Lytúvjai* selon leur façon de prononcer le mot « Lituvá » et ses dérivés « Litúvis » ou « Litúvininkas ». Ces trois dialectes déterminent trois régions dans le territoire (« gouvernement ») de Kaúnas. Les *Lietúvjai* se trouvent à l'est d'une ligne que l'on peut tracer à partir de la frontière de la Courlande par Krūpiaĩ, passant à 3 lieues à l'ouest de Šjauliaĩ, directement vers Raseĩniai et de là en direction de l'Orient, c'est-à-dire Taur-ragê, jusqu'à la frontière prussienne. Les *Léitúvjai* habitent le district de Telšiaĩ et en partie ceux de Šjauliaĩ et Raseĩniai ou, plus exactement, au nord et à l'ouest d'une ligne qui, de la frontière prussienne, passe par Švêkšna, Judrênai, Tvérai et Várniai, et rejoint par Randênai la ligne mentionnée plus haut. Les *Lytúvjai* enfin occupent le sud et l'est de la seconde ligne de démarcation, c'est-à-dire une grande partie du district de Raseĩniai, une partie du district de Šjauliaĩ et, partiellement aussi, en Prusse (cf. Schleicher, Lit. kalbom. p. 33). Schleicher se sert de la lettre \check{i} ou \check{e} , signe qui ne rend compte ni de la prononciation ni de l'origine étymologique du son correspondant. A l'exception des habitants de Pílkalnis, qui prononcent \check{e}^a au lieu de \check{i} , tous les Lituanais prononcent la voyelle i : $i\check{e}$, $\check{e}i$, y , ce qui exclut la notation par \check{e} de Schleicher. On notera de plus que \check{i} est la voyelle la plus proche de i ($sn\check{i}gas$: $sn\check{i}gti$), fait qui est incompréhensible si l'on part de \check{e} . Bref, cette dernière notation est tout à fait impropre et ne vaut pas mieux que si l'on transcrivait \check{i} par x ($snxgas$: $sn\check{e}gas$: $sn\check{i}gas$). La graphie $i\check{e}$ de Kuršaĩtis est bien meilleure: dans une orthographe basée sur un seul dialecte, on n'a pas besoin d'un signe plus exact pour transcrire $d\check{i}en\check{a}$, $li\check{e}ti$, etc. En revanche dans une orthographe scientifique, qui tient compte des dialectes, $i\check{e}$ n'est pas plus légitime que le $\check{e}i$ des *Léitúvjai*. Kuršaĩtis se contente de dire: « die normale Aussprache ist eigentlich die, dass man das $i\check{e}$ mit einem kurzen i anlautet, nach \check{e} übergeht und damit schliesst » (Lit. kalbom. § 58), mais cette assertion gratuite n'a d'autre raison que l'amour-propre: *suum cuique pulcrum* ! Notre i continue les diphtongues indo-européennes $\check{a}i$, $\check{e}i$, $\check{o}i$. Aussi la prononciation des *Léitúvjai* pourrait-elle être caractérisée face à la

prononciation normale par un élément supplémentaire; comparer léit. *téi* (= *té*), *pèimou* (= *pimou*), *dèiveris* (= *diveris* ou *diveris*) avec les formes grecques correspondantes: *τοί* (homér.), *ποιμήν*, *δαίρη* (< **daivér*). Celui qui ne prône pas son dialecte et ne critique pas les autres doit donc inventer un signe qui réconcilie tous les dialectes lituaniens, comme c'est le cas de *û*, employé déjà par le chanoine Daugša dans sa Postilla. Le signe *i* se trouve aussi dans la grammaire comparée de Schleicher (Comp.⁴, p. 105). C'est à lui que je l'ai emprunté tout en lui attribuant une valeur dialectologique. Ainsi j'écris depuis longtemps *limû*, *pimû*, etc. Qui écrit *û* est poussé à employer *i* également par la force analogique du système. Il y a dix ans que H. Weber écrivait à Schiefner: « die Schreibung *i* für Schleichers *ë*, Kurschats *ië*, nehme ich unbedingt an, da sie rationeller ist ».

an, *qñ*, *eñ*, *eñ* et autres. Un ancien *n* à l'intérieur d'un mot devant les semi-voyelles *j*, *v*, *l*, *m*, *n*, *r* et les consonnes aspirées *s*, *š*, *z*, *ž*, a disparu dans une partie des dialectes, alors que d'autres n'offrent qu'un faible élément *ñ* d'articulation nasale sans que toutefois la langue touche le palais. Dans les cas où *a* et *e* gardent leur caractère pur devant *ñ*, nous écrivons *añ*, *eñ*, par exemple: *šañšta* (scabie obducitur), *geñsta* (exstinguitur); mais si ces voyelles acquièrent un timbre plus sombre — comme c'est le cas pour *a* entre *ö* et *û*, ou pour *e* entre *ě* et *i*, nous écrivons *qñ*, *eñ*, ainsi: *qñsá* (= lat. *ansa*), *qñsôtas* (= *ansatus*). En finale *n* ancien a disparu partout, par exemple: *sú gerá* issu de *su* — **geran*. Les *Lytúvjai* ont conservé ce timbre jusqu'à nos jours dans des adjectifs composés: *sú gerqñ-ja*. Les habitants de la région de Veljūnà et de Panemūnè l'ont conservé très clairement: *šė*, *lavikan*; *šė*, *lavik!* (*canis, foras!*); *šė* = *κύων* — la voyelle *o* du grec, originale au nominatif, a été étendue au vocatif. Quant à *m* changé en *n*, il s'est maintenu dans plusieurs dialectes à condition que la syllabe finale (*συλλαβή*) soit marquée par une intonation du premier degré, ainsi: *tūn*, *šunūn*, *trijūn* = gr. *τῶν*, *κυνῶν*, *τριῶν*; s'il n'y a pas d'intonation du premier degré, *n* (< *m*) disparaît, par exemple: *výru* (*virorum*). Cet *n* final est articulé dans mon dialecte [žemaite] comme un véritable *n*, ainsi: *kurýn* et *augštýn*; et bien que je sois conscient du fait que les autres Lituaniens disent *kurý*, *augštý*, j'écris, fidèle à une orthographe basée sur la dialectologie, *kurýn*, tout comme *tañ*, *anañ*, *katrañ*.

Nous écrivons *a, e, i, y* partout là où aucun Lituanien ne prononce plus *n* ni *ñ*, par exemple: *vilka, piva, gėni, ąvi, sūny, pimeni*, etc.

Les Lituanien de Prusse — Kuršaitis est du nombre — commettent des fautes graphiques si on les juge d'après une écriture basée sur la dialectologie. En voici quelques exemples:

Kuršaitis écrit dans son dictionnaire lituanien-allemand: *atō-dūgiai* (p. 27), bien que ce mot n'existe nulle part: nous avons en effet *atūdogjai* (Sommerroggen), que les *Leituvjai* prononcent *atoúdogē*, les *Lytuvjai* *atūdogē* et les *Liétuvjai* *atuódogjai*. On lit de même chez Kuršaitis *lėmū* (225), *lėpiū* (227), bien qu'il s'agisse des mots lituanien *līmū, līpjū*, prononcés en lėit. *lėimou, lėipú*, en lyt. *lymú, lypú*, en liét. *liemuó, liėpjú*. Il y a tant d'erreurs semblables que « nous ne saurions les noter toutes sur la peau d'un bœuf »!

(Trad. du lituanien par J.-P. Locher et G. Redard.)

ERIC BUYSSENS

LES ARTICLES PROPRES

Le but du présent article est de montrer que l'opposition traditionnelle entre les noms propres et les noms communs ne suffit pas à rendre compte des faits; ces deux catégories de noms doivent être opposées conjointement à une troisième, qui sera appelée celle des noms singuliers. La nécessité d'instaurer cette troisième catégorie est apparue à l'examen des noms des corps célestes. L'usage de la majuscule avec ces noms a été décrit par la même occasion.

Il faut distinguer l'usage linguistique des astronomes, qui ont une vision scientifique de l'univers, et celui de l'homme de la rue, qui regarde le ciel à l'œil nu et qui a établi un certain usage linguistique; c'est, par exemple, l'homme qui croit que le soleil se lève et se couche.

Pour l'astronome d'aujourd'hui, la terre, la lune et le soleil sont des astres comme les autres; la voie lactée est une galaxie comme les autres. Mais l'usage linguistique présente les choses différemment. D'une part, les locuteurs qui ont quelques connaissances astronomiques utilisent des noms comme *Mars*, *Vénus*, *Véga*, *Cassiopée*, qui sont indubitablement des noms propres; d'autre part, il y a — pour tout le monde — les appellations *terre*, *lune*, *soleil*, *voie lactée*, qui sont classées diversement, écrites tantôt avec une majuscule, tantôt avec une minuscule. Deux questions se posent: ces dernières appellations sont-elles des noms propres ou des noms communs? Pourquoi les écrit-on tantôt avec majuscule, tantôt avec minuscule?

Lorsqu'un homme non initié à l'astronomie regarde le ciel nocturne à l'œil nu, il voit un nombre immense de points lumineux qu'on appelle communément des étoiles, sans distinguer entre les planètes de notre système solaire et les autres astres; outre ces points lumineux, il voit la voie lactée et le disque ou le croissant de

ERIC BUYSENS

LES NOMS SINGULIERS

Le but du présent article est de montrer que l'opposition traditionnelle entre les noms propres et les noms communs ne suffit pas à rendre compte des faits; ces deux catégories de noms doivent être opposées conjointement à une troisième, qui sera appelée celle des noms singuliers. La nécessité d'instaurer cette troisième catégorie est apparue à l'examen des noms des corps célestes. L'usage de la majuscule avec ces noms a été décrit par la même occasion.

Il faut distinguer l'usage linguistique des astronomes, qui ont une vision scientifique de l'univers, et celui de l'homme de la rue, qui regarde le ciel à l'œil nu et qui a établi un certain usage linguistique; c'est, par exemple, l'homme qui croit que le soleil se lève et se couche.

Pour l'astronome d'aujourd'hui, la terre, la lune et le soleil sont des astres comme les autres; la voie lactée est une galaxie comme les autres. Mais l'usage linguistique présente les choses différemment. D'une part, les locuteurs qui ont quelques connaissances astronomiques utilisent des noms comme *Mars*, *Vénus*, *Véga*, *Cassiopee*, qui sont indubitablement des noms propres; d'autre part, il y a — pour tout le monde — les appellations *terre*, *lune*, *soleil*, *voie lactée*, qui sont classées diversement, écrites tantôt avec une majuscule, tantôt avec une minuscule. Deux questions se posent: ces dernières appellations sont-elles des noms propres ou des noms communs? Pourquoi les écrit-on tantôt avec majuscule, tantôt avec minuscule?

Lorsqu'un homme non initié à l'astronomie regarde le ciel nocturne à l'œil nu, il voit un nombre immense de points lumineux qu'on appelle communément des étoiles, sans distinguer entre les planètes de notre système solaire et les autres astres; outre ces points lumineux, il voit la voie lactée et le disque ou le croissant de

la lune; pendant le jour, il voit le disque du soleil. C'est tout: la terre, à première vue, n'est pas un corps céleste, puisqu'on ne la voit pas dans le ciel.

Pour parler de ces individus, la langue nous offre, selon les grammairiens, des noms propres et des noms communs. La définition de ces deux catégories doit être précisée.

Un nom commun est un substantif dont l'application est entièrement réglée par le signifié; prenons le nom commun *boulangier*: lorsque nous savons qu'il sert à désigner un homme exerçant un certain métier, il nous suffit de reconnaître le métier d'un homme pour savoir si nous pouvons ou non l'appeler *boulangier*; aucune convention relative à cet individu particulier n'est nécessaire; ce nom est applicable à tous ceux qui exercent ce métier; et c'est pour cela qu'on l'appelle nom commun. Nous pouvons donc dire que *étoile* est un nom commun: nous pouvons — si nous ne sommes pas astronomes — l'utiliser pour désigner tous les corps célestes qui ont en commun d'être des points lumineux qui scintillent. Or, le soleil n'est pas un point lumineux: c'est un gros disque, qui ne scintille pas; la lune aussi est un disque, ou un croissant, qui ne scintille pas; le soleil et la lune ne sont donc pas des étoiles. Quant à la terre, elle est encore moins une étoile, puisqu'elle n'est même pas un corps céleste pour l'homme de la rue.

Pour parler d'une planète ou d'une étoile en particulier, les astronomes utilisent des noms propres: *Mars*, *Vénus*, *Cassiopée*, *Véga*, etc. Il n'est pas exact de dire qu'un nom propre est particulier à un individu; le nom propre sert à distinguer certains des individus qui ont le même nom commun. Par exemple, *Jean* sert à distinguer certains des individus qui sont désignés par le nom commun *homme*; de même, *Alice* sert à distinguer certains des individus qui sont désignés par le nom commun *femme*. Il ne viendrait guère à l'esprit d'un francophone d'appeler une femme *Jean* ou d'appeler un homme *Alice*. Le signifié s'y oppose, au sens propre.

Les théoriciens du nom propre sont souvent embarrassés par le fait que plus d'un homme s'appelle *Jean*, plus d'une femme *Alice*; ils cherchent à minimiser l'importance de cette particularité. Il faut, au contraire, mettre en évidence qu'un nom dit propre peut être commun à beaucoup d'individus; cela apparaît surtout dans les noms de personnes, mais cela n'est pas rare dans les noms

géographiques. L'opposition entre les appellations nom propre et nom commun est donc fallacieuse: il s'agit dans les deux cas de noms qui sont ou peuvent être communs à plusieurs individus.

On a souvent cherché à fonder l'opposition en question sur des considérations logiques. Le nom propre aurait une compréhension totale: il évoquerait l'idée d'un individu particulier avec toutes ses caractéristiques; quant à son extension, elle serait minimale: réduite à un seul individu. Au contraire, le nom commun aurait une compréhension réduite à quelques caractéristiques, même à une seule; mais son extension pourrait éventuellement englober une infinité d'individus. Cette opposition logique n'est pas acceptable: l'extension du prénom *Jean* ne se limite pas à un individu; sa compréhension se limite aux caractéristiques communes à tous les individus qui ont eu, qui ont ou qui auront ce prénom, c'est-à-dire, la notion d'être humain masculin.

Ce qui caractérise le nom propre, c'est que son emploi est réglé par un fait social, la présentation. Pour savoir que je peux appeler tel individu *Jean*, il faut que quelqu'un me l'ait présenté sous ce nom, à moins que ce soit l'individu lui-même qui se présente. Lorsqu'un enfant naît, on lui donne un prénom, et on le présente sous ce nom à la famille et aux amis, ainsi qu'aux autorités. Lorsqu'à l'école, l'enfant apprend qu'il existe des pays, on lui fait connaître le nom de son pays et ceux des autres; c'est encore une présentation.

Ce fait social de la présentation crée un lien entre les membres d'un certain groupe social: dans le cas du nouveau-né il s'agit du groupe familial augmenté de ceux qui fréquentent ce groupe. Mais rien n'empêche que dans un autre groupe le même prénom serve à désigner un autre enfant: il s'agit d'un autre acte de présentation. Il existe aux Etats-Unis quatre villes appelées *Paris*: dans l'Illinois, dans le Kentucky, dans le Tennessee, dans le Texas; chacun de ces Etats a établi une convention pour ses membres, sans se soucier de ce qui se faisait dans les autres Etats: il a présenté sa ville sous le nom de *Paris*.

D'autre part, un individu peut avoir divers noms propres, un pour chacun des groupes sociaux qu'il fréquente: le prénom dans le cercle de la famille et des amis, le nom de famille à l'école et au

bureau, un sobriquet à l'armée, un pseudonyme dans le monde littéraire, un autre nom s'il entre en religion.

Si, dans une famille, on donne à la fille le même prénom qu'à la mère, on crée une situation équivoque; on y remédie en renonçant à user du prénom pour l'une des deux personnes: par exemple, on appelle la mère *Maman*.

Conclusion. Pour appliquer un nom, qu'il soit commun ou propre, à un individu autre que ceux auxquels il a déjà été appliqué, il faut se conformer à la convention qui a été établie à quelle sorte d'individu le nom est applicable. Cela suffit pour le nom commun, mais pas pour le nom propre: pour ce dernier, il faut en outre qu'une convention établisse que dans tel groupe social tel nom propre sera attaché à tel individu particulier.

Il en résulte les définitions suivantes. Le nom commun est celui qui s'applique librement en vertu de la seule convention qui a été établie à quelle sorte d'individu il est applicable. Le nom propre est celui qui s'applique à un individu particulier en vertu de deux conventions: la première est celle qui a décidé à quelle sorte d'individu le nom est applicable; la seconde est celle de tel groupe social particulier qui décide d'attacher ce nom à tel individu particulier.

Ces deux conventions se confondent lorsqu'on crée un nouveau nom propre; par exemple, le Brésil a créé une ville nouvelle qu'il a appelée *Brasilia*; le mot était nouveau, n'avait jamais été donné à aucun individu; on en a fait un nom de ville en même temps que le nom d'une certaine ville. Pour le moment, la capitale du Brésil est la seule ville au monde qui porte ce nom; mais rien ne s'oppose à ce que dans l'avenir ce nom soit donné à d'autres villes, comme c'est arrivé au nom de Paris.

Tout comme les noms communs, les noms propres peuvent changer de signifié: *Saint-Etienne* a d'abord été le nom d'un homme, ensuite le nom d'une église dédiée à cet homme, enfin le nom de la localité où se trouve cette église.

Ayant établi quelle est l'opposition entre noms communs et noms propres, nous pouvons revenir aux corps célestes. Il résulte de nos définitions que les corps célestes peuvent avoir des noms propres; un astronome nous montre telle étoile et nous dit qu'elle est appelée *Sirius* dans le monde des astronomes: autrement dit, il nous présente cette étoile. Ou bien il nous montre une planète

et nous la présente sous le nom de *Vénus*. Dans le monde des astronomes, *Vénus* désigne une planète ; mais dans le monde des philologues classiques, *Vénus* désigne une déesse. Le nom propre *Vénus* n'est pas propre à un individu.

Qu'en est-il alors des appellations *terre, lune, soleil, voie lactée, galaxie* ? Ici il faut distinguer le langage des astronomes et celui du profane. Les progrès de l'astronomie ont fait découvrir qu'il existe d'autres systèmes planétaires gravitant autour d'un astre central, de sorte qu'on en est venu à parler de plus d'un soleil ; de même on a parlé de lunes à propos d'autres satellites. Mais il s'agit là d'un emploi métaphorique, ignoré du profane ; ces métaphores transforment ces mots en véritables noms communs, un peu comme lorsque le nom de la ville de Bordeaux est employé pour désigner un vin. Nous devons au contraire considérer ces noms dans leur sens propre, c'est-à-dire lorsqu'ils désignent chacun un individu unique en son genre. Quant aux appellations *terre, voie lactée*, elles n'ont jamais fait l'objet d'une telle métaphore.

Ces appellations ne sont pas des noms communs pour la raison suivante. Nous ne voyons dans le ciel aucun autre gros disque chauffant et éclairant, c'est-à-dire méritant de s'appeler soleil ; de même, nous ne voyons aucun autre disque ou croissant méritant de s'appeler lune, aucune autre galaxie méritant de s'appeler voie lactée. Peut-être que les astronomes en voient ; mais le commun des mortels n'en voit pas. Quant à la terre, nous ne connaissons aucun autre astre supportant des animaux et des végétaux. Nous devons donc refuser à ces appellations le statut de noms communs.

S'agit-il alors de noms propres ? On répondrait affirmativement si l'on définissait le nom propre comme étant propre à un individu ; mais on doit le définir comme un nom servant à distinguer certains des individus ayant le même nom commun. Or si l'astronome est prêt à donner le même nom commun à la terre, à la lune, au soleil, le profane ne voit pas ce que ces individus ont de commun ; chacun est unique en son genre ; de même la voie lactée. Il ne s'agit donc pas de noms propres.

Bref, les appellations *terre, lune, soleil, voie lactée, galaxie* ne sont ni des noms communs ni des noms propres parce qu'elles ne présentent pas ce caractère qui est commun à ces deux catégories de

nom : elles ne s'appliquent pas à des individus ayant des caractères communs, ayant le même nom commun.

Certains auteurs ont déjà remarqué que certains noms désignent des individus uniques en leur genre ; mais ceux qui ont commenté ce fait sont restés prisonniers du cadre qu'on leur avait enseigné : ils ont cherché à prouver, les uns qu'il s'agissait de noms propres, les autres qu'il s'agissait de noms communs. C'est ainsi qu'en Angleterre, John Stuart Mill, Henry Sweet et Alan Gardiner ont opté pour la qualité de nom commun, tandis que Bertrand Russell a opté pour la qualité de nom propre. Sur le continent, Bally (*Linguistique générale et linguistique française*, p. 81) a opté pour la qualité de nom propre, tandis que Grevisse (*Le Bon Usage*, 9^e éd., p. 175) a opté pour la qualité de nom commun. Mais ces auteurs ne justifient pas leur position.

Etant donné que les appellations en question n'entrent ni dans la catégorie des noms propres ni dans celle des noms communs, il faut introduire dans le tableau grammatical une troisième catégorie : celle des noms d'individus uniques en leur genre ; appelons-les des noms singuliers. Il y a dès lors lieu d'examiner quels noms particuliers appartiennent à cette troisième catégorie, et lesquels n'y appartiennent pas.

Platon prêtait une existence propre aux idées de beauté, de justice, de vérité, etc. ; ce ne sont toutefois pas des noms singuliers, mais des noms propres, puisqu'ils servent à distinguer les individus ayant le même nom commun : *idée*.

Il faut également exclure les noms abstraits, comme *bonté*, *méfiance*, *cruauté*, etc. Il s'agit d'un comportement : tel homme est bon, tel autre est cruel ; ce sont là des faits concrets ; mais si l'on parle de la bonté en général, on pense à un type de comportement. La même chose se fait pour les noms d'animaux : lorsqu'on dit *Le lion est un mammifère*, on recourt à une abstraction : le lion n'existe pas en tant que tel ; il existe des lions ; lorsque nous disons *le lion est un mammifère*, nous songeons à un type d'animal. Ce type s'oppose aux autres types qui ont le même nom commun *animal* ; de même le type *bonté* s'oppose aux types *cruauté*, *méfiance*, etc., qui ont le même nom commun *comportement*. Ce sont donc des noms propres ; mais uniquement quand ils désignent des types abstraits. C'est pour cette raison que les traités sur les plantes

ou sur les animaux, donnent une majuscule aux noms de plantes et d'animaux.

Il faut encore exclure de la catégorie des noms singuliers les substantifs comme *moyen âge* ou *Renaissance*; ces noms servent à distinguer certains des individus ayant le même nom commun *époque*; ce sont des noms propres.

Le cas du mot *dieu* est très différent. Lorsque ce mot est employé sans article, et écrit avec une majuscule, comme dans *Je crois en Dieu*, on est tenté d'y voir un nom singulier, puisque ceux qui disent cela n'admettent l'existence que d'un seul dieu. Mais cet emploi du mot *dieu* est à rapprocher de celui de certains noms communs de personnes dans des phrases comme *Grand-père est là*, *Je le dirai à Père*; ces noms communs sont employés dans certains groupes sociaux pour désigner des individus particuliers; on en fait des noms propres. C'est ce que font les monothéistes: ils savent que dans d'autres groupes le mot désigne d'autres individus; mais, à l'intérieur du groupe des monothéistes, le nom commun *dieu* désigne un individu particulier et devient un nom propre.

Le mot *humanité* a été un nom singulier à l'époque où l'on considérait l'homme comme une créature unique en son genre; aujourd'hui, l'humanité est considérée comme une partie du règne animal: c'est devenu un nom propre.

Dans la liste des noms singuliers, il y a lieu d'inscrire les mots désignant le principe unique de toute chose, principe qui, suivant les conceptions, est appelé *providence*, *destin* ou *hasard*. Dans le domaine astronomique, on trouve *univers* (avec ses synonymes *macrocosme*, *monde*, *nature*), *ciel*, *firmament*, *terre*, *lune*, *soleil*, *voie lactée*, *galaxie*. Également *temps* et *espace*. Pour ces derniers, une précision est nécessaire: lorsqu'on dit, par exemple, qu'entre tel et tel objet il y a un espace de dix centimètres, le mot *espace* est employé comme nom commun: il désigne une portion d'espace comme il y en a d'autres; mais il désigne un individu unique en son genre lorsqu'il désigne l'espace total, l'espace infini, qui n'est qu'un aspect de l'univers. Il en va de même pour le mot *temps*.

Pour conclure, la classification des noms s'établit comme suit. Il faut d'abord établir l'opposition entre les noms d'individus uniques en leur genre et les noms d'individus groupés sur la base de leurs caractères communs. C'est ici que jouent les considérations

de compréhension et d'extension logiques. Les noms singuliers sont les seuls à avoir une extension minimale, réduite à un seul individu; leur compréhension est la seule qui soit totale, qui réunisse toutes les caractéristiques de l'individu. Les autres noms, communs et propres, ont une extension plus grande, qui peut aller jusqu'à l'infini; quant à leur compréhension, elle se limite aux caractères communs.

A l'intérieur de cette seconde catégorie, il y a lieu d'opposer les noms propres aux noms communs. Ce qui les distingue, c'est le fait que le nom commun s'applique simplement en vertu de la convention qui en a établi le signifié, tandis que le nom propre ajoute à cette convention l'accord des membres d'un certain groupe social pour attacher tel nom propre à tel individu particulier. Cette seconde convention permet de distinguer certains des individus ayant le même nom commun.

Pour terminer, il faut examiner la question de la majuscule. Très peu d'auteurs en parlent. L'un est M. Grévisse, qui écrit :

« Dans l'usage courant, on écrit par la minuscule : le soleil, la lune, la terre ; mais quand il s'agit des choses de la cosmographie, ordinairement, on met la majuscule : le Soleil, la Lune, la Terre » (*Le Bon Usage*, p. 121).

Dire que le soleil se lève, c'est parler des choses de la cosmographie, et pourtant cela s'écrit avec minuscule dans l'usage courant. D'autre part, la règle ne concerne pas que les trois mots cités.

L'autre auteur est Eric Partridge :

« The names of the planets and asteroids and stars, of constellations, of comets and meteors, and even of the earth, moon, sun when they occur in astronomical lists, take a capital » (*You have a point there*, p. 115).

Ce qui est bizarre, c'est cette mention d'une liste; l'auteur songe probablement au fait que ces trois derniers noms sont mis, par les astronomes, sur pied d'égalité avec ceux des autres astres. D'autre part, Partridge ne mentionne ni l'univers, ni la voie lactée.

Les dictionnaires anglais et néerlandais sont muets sur ce point. Le *Petit Robert* mentionne l'usage de la majuscule uniquement à l'article *Lune*, le *Grand Larousse Encyclopédique* uniquement aux articles *Soleil* et *Galaxie*; mais il ressort clairement de ces deux dictionnaires que l'usage de la majuscule est le plus fréquent dans les écrits scientifiques des astronomes. Cela suggérerait de consulter

les astronomes eux-mêmes; ce qui a été fait. Unaniment, ils ont déclaré qu'ils recourent régulièrement à la majuscule dans leurs écrits scientifiques, à la minuscule dans les autres cas. L'un des astronomes consultés a ajouté que la règle était la même pour *univers* et *voie lactée*; quant au mot *galaxie*, il est écrit avec majuscule s'il désigne la voie lactée, avec minuscule lorsqu'on envisage les diverses galaxies.

Une fois que l'on a établi sur quelle base s'opère le choix entre majuscule et minuscule, ce qui est le fait synchronique, on est tenté de se tourner vers la diachronie, de se demander pourquoi les astronomes ont introduit l'usage de la majuscule. Ici l'histoire est muette; on en est réduit aux hypothèses.

Première hypothèse. Etant donné que cet usage de la majuscule remonte aux astrologues du moyen âge, on peut supposer d'abord que les astronomes modernes n'ont pas trouvé de raison valable pour modifier l'usage traditionnel. On se tourne ensuite vers les astrologues: on peut supposer qu'ayant personnifié les astres, ils les ont considérés comme des noms propres de personnes. Mais cela n'explique pas la majuscule à *Univers*, *Voie lactée*, *Terre*, puisqu'il n'était pas question de divinisation dans leur cas.

Deuxième hypothèse. On sait que l'on donne une majuscule aux noms propres parce qu'ils désignent des individus importants, respectables; cela se voit au fait que, dans certains cas, on donne une majuscule à des noms communs: les royalistes écrivent *Roi* avec une majuscule; la politesse veut qu'on écrive *les Français*, *les Anglais*, etc., avec majuscule. Il est évident que, pour les astronomes, les corps célestes sont des individus importants. Mais on ne comprend pas alors pourquoi *espace* et *temps*, *gravitation* et *magnétisme* n'ont pas la majuscule.

Troisième hypothèse. Pour les astronomes, la terre, la lune et le soleil ne sont pas des individus uniques en leur genre; et puisque les autres astres reçoivent la majuscule, on unifie l'usage graphique en en donnant aussi une à *terre*, *lune*, *soleil*. Mais alors on ne voit pas pourquoi *univers* reçoit une majuscule.

Quatrième hypothèse. Le nom propre est souvent défini comme étant particulier à un individu; sous l'influence de cette fausse définition, on doit considérer comme noms propres, et écrire avec majuscule *terre*, *lune*, *soleil*, *voie lactée*, *univers*; mais alors

on ne comprend pas que *ciel, firmament, espace* et *temps* ont une minuscule.

Bref, aucune hypothèse n'est satisfaisante à elle seule. Mais il se peut que les quatre considérations émises ci-dessus aient agi conjointement dans la confusion.

A l'intérieur de cette seconde catégorie, les hypothèses sont divisées en deux groupes. Le premier groupe est celui des hypothèses qui se rapportent à la question de la divinité. On peut supposer qu'il s'agit de la divinité en tant que telle, ou qu'il s'agit de la divinité en tant qu'elle est liée à la question de la divinité. Le second groupe est celui des hypothèses qui se rapportent à la question de la divinité en tant qu'elle est liée à la question de la divinité.

Il est clair que la question de la divinité est une question de la divinité. On sait que l'on donne une majuscule à un nom propre parce qu'il est important. Mais il est clair que la question de la divinité est une question de la divinité.

Ce qui est important, c'est que la question de la divinité est une question de la divinité. On sait que l'on donne une majuscule à un nom propre parce qu'il est important.

R. ENGLER

ROLE ET PLACE D'UNE SÉMANTIQUE DANS UNE LINGUISTIQUE SAUSSURIENNE

Il n'y a rien ou presque rien sur la sémantique dans le CLG.¹ Il est cependant permis, sans se rendre coupable de sectarisme,² de se demander, quelle est la place que F. de Saussure aurait attribuée à cette science dans son axiomatique,³ et il existe quelques notes personnelles qui peuvent servir d'orientation dans une semblable recherche.⁴

Dans un article perspicace, Peter Wunderli a traité de « sémantique et sémiologie » chez Saussure et analysé quelques textes.⁵ Je ne reviendrai que brièvement là-dessus. La note (1) de la page

¹ Nous citons le *Cours de linguistique générale* (CLG) dans l'édition de 1916, en ajoutant en parenthèses la pagination de 1922 ss. Pour l'édition commentée de Tullio De Mauro, nous écrivons CLG/D; pour l'édition critique (Wiesbaden, Harrassowitz, 1967 ss.), CLG/E. Les renvois au CLG/E sont donnés avec le numéro des séquences respectives et une indication de source.

² Linguistique saussurienne ne veut pas dire pour nous linguistique orthodoxe. Nous la considérons comme un point de vue, juste ou faux, qu'il faut comparer à d'autres points de vue, dans l'évaluation des objets qui relèvent de chacun d'eux (CLG/E 129: N 9.1 et 131: N 9.2). Ensuite, il est vrai, nous croyons que ce point de vue est plus large que d'autres et permet de situer bien des recherches, en leur assignant un sens et des limites, sans cesser pour cela d'être strictement linguistique (et sémiologique) et opposé aux empiètements de sciences superposées.

³ « [La *linguistica saussuriana*] si presenta [...] come una assiomatica vavevole per ogni futura teoria che voglia presentarsi come scienza, cioè come una metateoria; il suo obiettivo principale è quello di fornire una batteria di nozioni logicamente valide e adeguate alle molteplici teorie linguistiche ch'essa ammette; il suo scopo è quello di specificare la struttura delle teorie » dit Raffaele Simone dans sa préface à *l'Introduzione al secondo corso di linguistica generale* [di F. de Saussure], Roma, Ubaldini, 1970, p. 19 s.

⁴ Nous développons dans cet article le commentaire, que nous faisons de ces notes, dans notre conférence faite à la Faculté des lettres de Genève le 15 juin 1973, dans le cadre du séminaire de M. Prieto.

⁵ Peter Wunderli, « *Sémantique* » und « *Sémiologie* », *zwei textkritische Probleme des CLG*, in VR 30, 1971, 14-31.

(33) du CLG a été ajoutée en 1922; elle ne repose pas sur la séquence 292 II R qui lui correspond dans l'édition critique: car si en 1915 les éditeurs du CLG avaient ressenti comme une lacune le fait qu'il n'était pas question de sémantique dans les trois cours,⁶ ils n'avaient pas pris alors au sérieux le risque d'une confusion entre sémantique et sémiologie, et quand ils se sont aperçus de ce risque en 1922,⁷ ils ne se rappelaient certainement plus la note originale. Ils ne se rappelaient même pas le passage qu'ils avaient inséré eux-mêmes, en parlant de *faits sémantiques*, à la page 135 (132) du CLG,⁸ puisque, pour étoffer leur note, ils renvoient à la page (109), où le terme de *sémantique* ne figure pas.

La définition que, dans leur note, Bally et Sechehaye donnent de la sémantique est conventionnelle (Wunderli le démontre): pour eux, « la sémantique [...] étudie les changements de signification » — CLG (33) —, des « faits [...] » comme *poutre* qui signifiait 'jument' et devient 'pièce de bois', où l'on se rend compte immédiatement du caractère accidentel et particulier des événements diachroniques — CLG 135 (132) —; son « principe fondamental [...] formulé à la page (109) » — CLG (33) — est la mutabilité, le déplacement du rapport entre signifiant et signifié qui entraîne des changements de sens comme *necare* 'tuer' > *necare/noyer* 'tuer par étouffement dans l'eau'. La sémantique est donc une étude diachronique. La définition que Saussure en a donnée dans son second Cours est tout autre: pour lui, « la sémantique [est la] science des sens < des mots > de la langue, par opposition à celle des formes » (CLG/E 292: II R). Il n'y a aucun lien entre cette définition et les références

⁶ « Guidé par quelques principes fondamentaux, personnels, qu'on retrouve partout dans son œuvre et qui forment la trame de ce tissu solide autant que varié, [F. de Saussure] travaille en profondeur et ne s'étend en surface que là où ces principes trouvent des applications particulièrement frappantes, là aussi où ils se heurtent à quelque théorie qui pourrait les compromettre. Ainsi s'explique que certaines disciplines soient à peine effleurées, la sémantique par exemple » CLG *Préface* 10 (10).

⁷ Même en 1962 Giorgio Fano (*Origini e natura del linguaggio*, ed. Torino, Einaudi 1973, PBE 209) parle indifféremment de *semantica* et *semiologia generale* (p. 20, 209; 308) chez Saussure.

⁸ Une raison de cet oubli peut être que le terme de *sémantique* ne figure pas dans l'index du CLG. Il figure aujourd'hui dans la version italienne du CLG/D, qui a un index beaucoup plus riche. Nous regrettons que Payot n'ait pas voulu reprendre cet inventaire précieux qui, en outre, ne se limite pas au CLG mais renvoie aussi aux commentaires.

diachroniques — CLG 111 (109) et 135 (132) — données par Bally et Sechehaye.⁹ L'analyse des sources directes du CLG nous amène à dire qu'une classification de la sémantique parmi les études diachroniques n'a aucun fondement, ni implicite ni explicite, dans les textes.¹⁰

Mais il y a une raison implicite pour la mettre en doute. Dans sa définition, Saussure oppose la science des sens des mots à celle des formes, la sémantique à la morphologie. Or depuis 1894/5 au moins, *Saussure considère la morphologie comme une science synchronique*.¹¹ Elle seule lui semble avoir un fondement direct dans la réalité de la langue: « Il faut absolument à la morphologie, pour définir, délimiter chaque signe et lui assigner son rôle, qu'elle ait des points de repère dans les autres signes du même système » (CLG/E 3293.2,2: N 7). Si Saussure reconnaît ensuite une *morphologie rétrospective*, ce n'est que par une exigence de la pratique.¹² Elle dépend de la morphologie des états, puisqu'elle ne cherche qu'« à obtenir la projection sur un même plan de classifications très différentes par leur date » (CLG/E 3293.5,16: N 7). De même, la morpho-

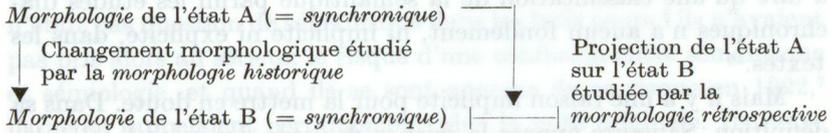
⁹ CLG 111 (109) repose sur les séquences CLG/E 1243 ss.: III. Il n'y est pas question de sémantique mais d'altération du signe: les exemples donnés pour illustrer le phénomène du côté du sens ne prennent leur pleine signification que dans une théorie de la valeur dont Saussure, à ce moment, n'avait rien dit encore. Ainsi il s'exprime très prudemment, sans dire qu'il y a changement de sens (dans CLG/E 1249 le terme se rapporte à une interprétation critiquable) ou qu'un sens *a* changé (CLG/E 1252 « l'idée *est* changée » contre CLG « image acoustique [...] *a* [...] varié »; CLG/E 1253 C « c'est un trait du latin des Gaules [...] que d'*entendre* par *necare* « noyer »; CLG/E 1255 C changement du *signifiant* « de deux manières dont l'une touche de très près à la signification »). — CLG 135 (132) repose sur une combinaison de sources: les considérations sur le *fait sémantique* ont été introduites par les éditeurs dans un souci schématique pour s'ajouter aux autres faits considérés traditionnellement dans une grammaire: phonétique (CLG/E 1529 ss.: III et 1557: II R 83 [!], morphologie (CLG/E 1560 ss.: II R 287 [!]) et syntaxe *-ibidem*).

¹⁰ Quant à *sémantique* dans CLG/E 1015: N 146, il faut lire *sonantique*.

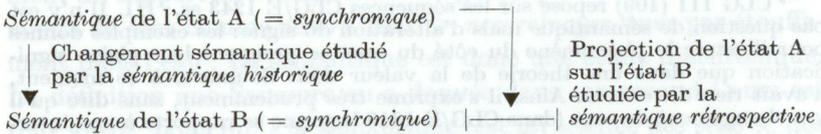
¹¹ CLG/E 3293.1,1: N 7 « Principe de direction: Toutes les fois qu'on considère une même forme à des dates diverses, c'est faire de la phonétique, et toutes les fois qu'on considère des formes diverses à une même date, on fait de la morphologie ».

¹² CLG/E 2770: N 7 « Une morphologie vraiment scientifique aurait pour premier devoir de séparer les différentes époques et de se pénétrer exclusivement de l'esprit de chacune d'elles, de ne pas imposer des cadres abolis depuis des siècles aux formes historiques. Seulement on n'aurait par là que des aperçus très incomplets sur la genèse de ces formes [...]. La pratique commande donc l'anachronisme et la confusion des époques ».

logie historique, qui étudie le changement morphologique (CLG/E 3293.5,16: N 7), dépend de la morphologie des états:



Historique ou rétrospective, la *morphologie diachronique* n'est qu'une application secondaire des résultats de la *morphologie synchronique*, et il est important de se rappeler que le mouvement qu'elle étudie n'est jamais dans la forme 'qui a changé' (*can-tor* > *chant-eur*), mais « vient d'à côté » (*can-tor*, *can-tare*, *can-ere*; *-ator-em* > *-eur* = *-orem* > *-eur*; *grav-er*, *grav-eur* = *visit-er*, *visit-eur* = *chant-er*, *chant-eur* = *pens-er*, *pens-eur*), des formes concurrentes, par une nouvelle interprétation de tout un nouvel état (CLG/E 3293.5,18 s. et 6, 25 ss.: N 7). Si le parallélisme entre morphologie et sémantique est exact, il faut supposer que celle-ci, comme celle-là, est une étude synchronique ayant des applications secondaires dans la comparaison et la projection des résultats.



L'opposition des deux disciplines, dans la définition, mène à un autre raisonnement si nous nous rappelons que Saussure se plaisait à disserter sur les subdivisions de la grammaire — au sens large — (CLG/E 2125 ss.: II) et se sert de ces catégories dans des remarques sur la typologie de la langue (2108 ss.: III). Il ne parle plus alors de sémantique ni de morphologie, mais de lexicologie et de grammaire — au sens étroit de morphosyntaxe¹³ — et joue sur la même antithèse: « on pourra dire que les langues dans lesquelles l'immotivité est à son maximum [...] sont plus lexicologiques, et que celles où il est à son minimum sont plus grammaticales » (CLG/E 2117: III D); « une foule de rapports qui sont exprimés

¹³ CLG/E 2136: II R « Etude des formes et des fonctions, c'est la même chose ».

par des moyens grammaticaux peuvent être exprimés par des moyens lexicologiques [...] »:

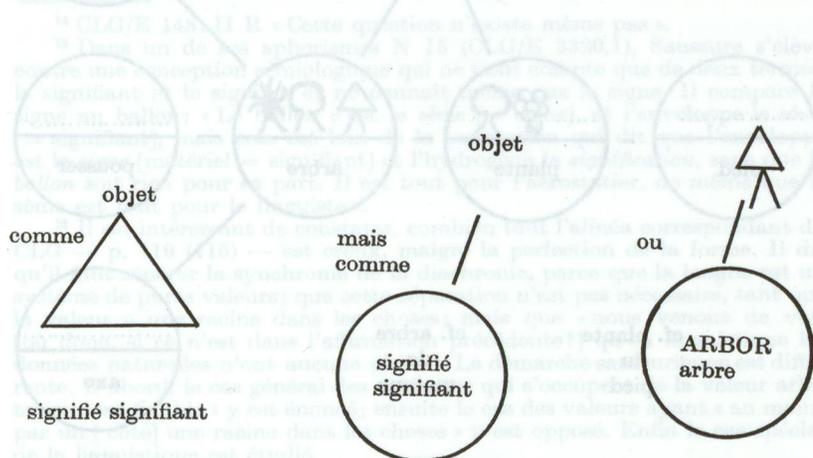
$\frac{\text{fio}}{\text{facio}}$	=	$\frac{\text{dicor}}{\text{dico}}$;	$\frac{\text{passif}}{\text{actif}}$
$\frac{\text{πειθω}}{\text{πειθομαι}}$	=	$\frac{\text{je persuade}}{\text{j'obéis}}$	(CLG/E 2140 ss.: II R).	

Il est clair que dans tous ces cas nous sommes en pleine synchronie et fixés sur des questions de sens. Je conclus donc que la définition saussurienne de *sémantique* non seulement n'exclut pas la synchronie mais lui fait certainement une place, prépondérante peut-être.

C'est en synchronie que le modèle saussurien du signe devient important, et De Mauro a très justement observé que toute une sémantique moderne et structurale est en germe dans la distinction d'un signifié et d'un signifiant liés arbitrairement entre eux. Une ligne directe est tracée de Saussure à Hjelmslev et à Luis Prieto (CLG/D notes 129, 225, 231). A notre tour, nous chercherons à voir les implications sémantiques de la théorie saussurienne du signe.

Nous commencerons par rappeler quelques faits connus:

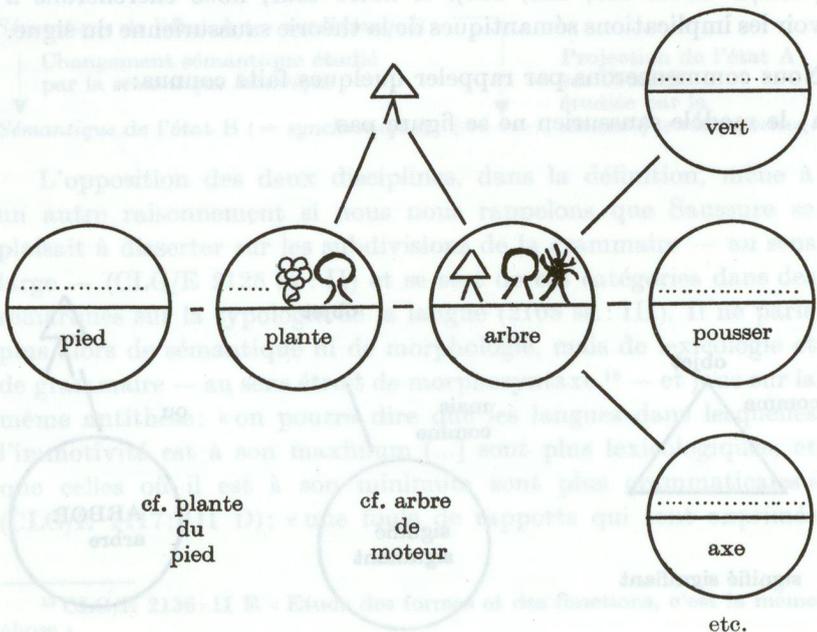
a) le modèle saussurien ne se figure pas



Dans cette dernière figure le signifié ARBOR peut être considéré comme une classe de concepts; si nous choisissons de le représenter par un dessin, comme l'ont fait Bally et Sechehaye, nous ne lui donnerons donc pas la même forme qu'à l'objet, mais opposerons



b) même ainsi, le modèle saussurien n'est pas rendu fidèlement. Il faut y ajouter la dimension cosystématique des signes:



c) ce qui est cosystématique naît d'une articulation continue et réciproque de la pensée et du son. Ici, je dis *continue*, parce qu'il me semble impossible que Saussure qui s'opposait à toute spéculation sur l'origine des langues¹⁴ ait pensé, en proposant sa théorie de l'articulation (CLG/E 1820 ss.), à un acte unique dont serait issue la langue pour entrer dans la vie linguistique. Au contraire, vu qu'« il n'y a aucun moment où la genèse diffère caractéristiquement de la vie du langage » (CLG/E 147: N 12), il doit s'agir pour lui, quant à ce phénomène, d'une condition permanente.

Nous essayerons maintenant de voir, en partant de ces faits, quelles relations il peut y avoir, dans une sémantique saussurienne, entre le signe et le signifié, le signe et la pensée, le signe et l'objet extra-linguistique (en précisant bien qu'à chaque fois nous avons dit *signe* et non *signifiant*).¹⁵

La première de ces questions est posée là où Saussure définit la linguistique comme une science de valeurs arbitrairement fixables. « Si l'un des deux côtés du signe linguistique pouvait passer pour avoir une existence en soi, remarque-t-il, ce serait le côté conceptuel, l'idée comme base du signe » (CLG/E 1329: N 23).¹⁶

¹⁴ CLG/E 148: II R « Cette question n'existe même pas ».

¹⁵ Dans un de ses aphorismes N 15 (CLG/E 3320.1), Saussure s'élève contre une conception sémiologique qui ne tient compte que de deux termes, le signifiant et le signifié, et ne connaît même pas le signe. Il compare le signe au ballon: « Le ballon c'est le *sème* [= signe], et l'enveloppe le *sôme* [= signifiant], mais cela est loin de la conception qui dit que l'enveloppe est le *signe* [matériel = signifiant] et l'hydrogène la *signification*, sans que le *ballon* soit rien pour sa part. Il est tout pour l'aérostater, de même que le *sème* est tout pour le linguiste ».

¹⁶ Il est intéressant de constater, combien tout l'alinéa correspondant du CLG — p. 119 (116) — est creux, malgré la perfection de la forme. Il dit qu'il faut séparer la synchronie de la diachronie, parce que la langue est un système de pures valeurs; que cette séparation n'est pas nécessaire, tant que la valeur a une racine dans les choses; mais que « nous venons de voir [où donc, si ce n'est dans l'affirmation précédente?] qu'en linguistique les données naturelles n'ont aucune place. » La démarche saussurienne est différente. D'abord, le cas général des « sciences qui s'occupent de la valeur arbitrairement fixable » y est énoncé; ensuite le cas des valeurs ayant « au moins par un [côté] une racine dans les choses » y est opposé. Enfin le cas spécial de la linguistique est étudié.

Mais,¹⁷ « dans l'association constituant le signe [linguistique] il n'y a rien depuis le premier moment que deux valeurs *existant l'une en vertu de l'autre* » (*ibid.*, cf. CLG/E 1946: III C « Que faudrait-il pour que ce rapport entre le signifiant et le signifié fût donné en soi? Il faudrait avant tout que l'idée soit déterminée par avance [« que le signifié fût par avance une chose déterminée » D] et elle ne l'est pas »). Dans une optique saussurienne le signifié dépend ainsi du signe (ce qui, vu la structure cosystématique du signe n'est qu'une façon abrégée de dire: dépend du jeu associatif et paradigmatic des signes dans un état donné), et pas, comme on le croit couramment, le signe du signifié. On trouvera même que Saussure va plus loin, qu'il attribue plus d'importance au signifiant, dans le signe, qu'au signifié, si l'on lit les notes suivantes:

CLG/E 3312.2: N 15 « *Item.* Quoique nous voulions aborder le moins possible le côté idéologique du signe, il est bien évident que si les idées de toute sorte offraient une fixité, [l'idée pourrait être considérée comme la base du signe].¹⁸ — Fixité seulement obtenue par les noms géographiques. »

3312.3: N 15 « L'idée invariable et inflexible pouvant être considérée comme chose chimérique, les sèmes géographiques et les noms propres font exception en ce qu'ils offrent] la seule chance pour un [linguiste de constater une fixité du côté conceptuel du sème].¹⁸ (L'idée dans tout cela est la question de savoir si de même qu'un aposème [= signifiant] persiste hors du sème [= signe], de même un aposème intellectuel [= signifié]¹⁹ pourrait quelque part être constaté. Certain que dans 'Rhône' il y a pour ainsi dire deux aposèmes courant parallèlement. Mais au fond rien de semblable possible, puisque si on avait changé le nom du Rhône, il n'y aurait plus le même *sème*, et dès lors inutile de discuter des aposèmes, et ainsi meilleure preuve que le sème a sa base fondamentale dans le signe matériel choisi.) »

3320.2: N 15. « *Item.* Le *contre-sème* = signification, pourra-t-il jamais être traité pour sa part, — comme le sème [= signifiant] — hors du

¹⁷ Nous avons renversé la succession des phrases. Dans le manuscrit, la constatation précède la conditionnelle, qu'on pourrait donc comprendre comme interrogation. Mais la comparaison de CLG/E 1946 montre qu'il n'en est rien.

¹⁸ Pour nos conjectures, cf. CLG/E fascicule 4, *Appareil critique aux Notes personnelles*.

¹⁹ Cf. déjà H. Frei, Désaccords, in CFS 18, 1961, 38, et en général, pour sème, sôme, aposème, etc. notre *Lexique de la terminologie saussurienne*, Utrecht/Anvers, Spectrum, 1968.

sème [= signe]? On pourrait le souhaiter, mais c'est momentanément hors de toute prévision du linguiste ou du psychologue. Il s'agit de limiter *dans leur sphère* respective le sème ou l'anti-sème [= signification ou signifié]. Or le sème se limite facilement dans sa sphère, qui est toute physique. [...] L'anti-sème n'est pas du tout limitable dans sa sphère. Entre deux le *sème* et la *sphère du sème*. »

3320.3: N 15 « *Item*. Ce qu'on appelle la signification est ce que nous appelons le *parasème*, et, à la différence du sème, ne peut jamais être dégagée de manière à devenir elle-même un objet de recherche, ou d'observation. Entendons-nous bien: elle peut devenir dans une certaine mesure un tel objet de recherche et d'observation à la condition qu'on en revienne sans cesse au sème, aux différents *sèmes* qui unissent ce parasème à quelque chose de matériel, c'est-à-dire au sème, mais ceci ne constitue rien de semblable à l'étude des sèmes, que nous avons reconnue indépendante.

3314.10: N 15. « Nous disons qu'il n'y a point de morphologie hors du sens, malgré que la forme matérielle soit l'élément le plus facile à suivre. Il y a donc bien moins à nos yeux une SÉMANTIQUE hors de la forme. »

Ces notes confirment d'abord la relation que nous avons établie entre morphologie et sémantique. Saussure considère les deux disciplines comme parallèles. Mais il faut remarquer surtout la troisième discipline qui entre dans leur concert, incognito, et démontre, par sa possibilité même, la dissymétrie du signe. Il semble bien que l'étude du signifiant « dans sa sphère qui est toute physique » (3320.2), et qui ne demande pas « qu'on en revienne sans cesse au sème » (3320.3) soit une phonétique, délimitée, il est vrai, de façon assez étrange, car elle engloberait la physiologie des sons (qui n'est pas linguistique),²⁰ la phonétique synchronique d'un état donné et la phonétique diachronique des changements de son.²¹ Que la physiologie des sons puisse se faire sans recours au signe est clair. Qu'il n'y ait aucune science comparable qui du côté des idées pousse l'analyse au-delà d'unités sémantiques minimales pour les décomposer en éléments d'une autre nature, est une opinion à laquelle on pourra souscrire. L'accord se fera moins vite

²⁰ Elle a cependant son importance pour la linguistique à cause de la « transformation du signe dans le temps (phonétique) qui constitue le second côté de tout langage, et qui [...] réclame une certaine précision dans les valeurs absolues » CLG/E 3305.4,1: N 14.

²¹ Disons qu'il y a en tout ceci communauté de matière (les suites de sons) plutôt qu'un même objet. Les trois points de vue (physiologique, synchronique et diachronique) sont encore plus discordants que les deux en linguistique qu'on peut toujours juger sémiologiques.

sur la phonétique linguistique. Pour Saussure lui-même, le signifiant est toujours le signifié d'un signe. Mais il est possible, pour un état de langue, de faire l'inventaire de ses sons et de leur combinaison sans en appeler au sens des mots et des signes. De même, la phonétique historique érige en principe le fait que les sons changent sans égard ni à la fonction ni au sens. La recherche de traits sémantiques pourrait-elle jamais descendre au-dessous de l'analyse des signes? Le changement de sens existe-t-il en dehors de la comparaison de signifiés définis par la réciprocité des signifiants dans des systèmes successifs? Est-il encore une fois réductible à des changements individuels et réguliers d'unités inférieures au signifié? Il y a une phonétique hors du sens, qui par bien des aspects sera abstraite, et il y a une morphologie qui n'existe pas plus hors du sens que la sémantique hors des formes, mais il n'y a pas, même par abstraction, de science qui opère avec des unités sémantiques minimales pour rendre compte de la composition et de l'évolution des concepts, et tout cela hors des formes.

Ici cependant, le second problème qui est celui du rapport entre signe et objet extralinguistique nous arrête. Nous avons accepté sans broncher la thèse, selon laquelle le signifié n'est pas déterminé par avance; or cette thèse implique naturellement que le signifié n'est pas déterminé par l'objet extralinguistique. Disons tout de suite que le point est crucial: ce n'est certes pas la distinction du concept et de l'objet qui fait l'originalité de Saussure et qui empêche la langue d'être une nomenclature; si le modèle saussurien du signe se réduisait à cela, Coseriu et les autres inventeurs d'une tradition ancienne des axiomes saussuriens auraient raison; c'est l'indépendance du concept de la chose et sa dépendance du signe qui fait tout. A l'autre bout de notre raisonnement, ne pourrait-on nous objecter qu'il y a une sémantique hors des formes dans la simple description des objets? ²² Tout ce que nous avons dit du premier problème ne vaudra donc rien, si nous ne donnons une interprétation suffisante du second qui est celui du rapport entre signe et objet. ²³

²² Cf. par exemple l'exergue tiré de Quine au chapitre 6 de J. J. Katz, *Semantic Theory*, New York 1972.

²³ On a pu dire que ce rapport ne compte pas pour Saussure. Toujours est-il qu'il faut voir pourquoi Saussure peut en faire abstraction dans une linguistique de la langue.

Ici encore les éléments d'une réponse sont dans les notes personnelles et dans une remarque du second cours que nous voulons réunir pour mieux faire ressortir leur concordance et l'intention qu'elles cachent :

CLG/E 1089: N 12. « D'abord cette vérité sur laquelle nous n'insistons même pas, que le fonds du langage n'est pas constitué par des noms. C'est un accident quand le signe linguistique se trouve correspondre à un objet défini pour les sens comme *un cheval, le feu, le soleil*, plutôt qu'à une idée comme ἔθρηκε 'il posa'. Quelle que soit l'importance de ce cas, il n'y a aucune raison évidente, bien au contraire, de le prendre comme type du langage »;

CLG/E 1091: N 12. « D'abord l'objet, puis le signe; donc (ce que nous nierons toujours) base extérieure donnée au signe [...]. Si un objet pouvait, où que ce soit, être le terme sur lequel est fixé le signe, la linguistique cesserait instantanément d'être ce qu'elle est depuis le sommet jusqu'à la base [...]. Il est malheureux certainement qu'on commence par y mêler comme un élément primordial cette donnée des objets désignés, lesquels n'y forment aucun élément quelconque. Toutefois ce n'est rien là de plus que le fait d'un exemple mal choisi, et en mettant à la place de ἦλιος, *ignis* ou *Pferd* quelque chose comme [ἔθρηκε], on se place au-delà de cette tentation de ramener la langue à quelque chose d'externe »;

3312.1: N 15. « *Item.* Dès qu'il est question quelque part de la langue, on voit arriver le *mot* et le *sens* (ou le *signe* et le *sens*) comme si c'était ce qui résume tout, mais en outre toujours des exemples de mots comme *arbre, pierre, vache*, comme Adam donnant des [noms], c'est-à-dire ce qu'il y a de plus grossier dans la sémiologie: le cas où elle est (par le hasard des objets qu'on choisit pour être désignés) une simple onymique, c'est-à-dire, car là est la particularité de l'onymique dans l'ensemble de la sémiologie, le cas où il y a un *troisième* élément incontestable dans l'association psychologique du sème, la conscience qu'il s'applique à un être extérieur assez défini en lui-même pour *échapper* à la loi générale du signe »;

302 s.: II B « Psychologues et philosophes regardent la langue comme une nomenclature, du moins quand on en vient aux exemples. On supprimera ainsi une chose capitale [...] la détermination réciproque des valeurs dans la langue par leur coexistence [...]. » 303: II R « Toutes les grandeurs dépendent les unes des autres: veut-on ainsi déterminer en français ce qu'est *jugement*? On ne peut le définir que par ce qui l'entoure, soit pour dire ce qu'il est en lui, soit pour dire ce qu'il n'est pas. » 303: II G « Deux synonymes [*craindre, redouter* RB] ne vivent que l'un vis-à-vis de l'autre, que l'un par l'autre: [*craindre* s'enrichira de tout le contenu de *redouter* tant que *redouter* n'existera pas » R]. Même

allons plus loin: *chien* désignera le loup tant que le mot *loup* n'existera pas. Le mot donc dépend du système; il n'y a pas de signes isolés. »

Il y a, dans ces textes, deux références — mais à mon sens assez différentes — au rapport entre signe et objet. Que ce rapport en soi ne soit pas jugé représentatif pour une connaissance de la vraie nature du langage ne nous intéresse pas pour le moment: ceci est matière d'appréciation. Il y a donc un rapport que j'appellerais volontiers d'institution (au sens dynamique) du signe. Et il y a un rapport de conscience qui règne dans l'application du signe. Le troisième terme y est associé aux deux du signe (signifiant et signifié) par un lien psychologique si étroit que le signe échappe à sa loi générale. A quel endroit? Dans la conscience ou dans la vie du langage? Une rature dans le texte (Saussure ayant écrit d'abord: « qui devient assez défini ») me fait croire qu'il s'agit de la première possibilité: instituée selon la loi générale du signe, l'association à un objet réel et tangible fait que l'illusion se crée, dans la conscience, que le signe est un reflet exact de l'objet particulier que le sujet parlant a devant soi. Et quelle est alors la loi générale du signe? Je crois que c'est celle que Saussure définit dans le dernier de nos textes et qu'il illustre par les exemples *chien* et *loup*: la loi du signe n'est pas de désigner un objet mais de choisir, dans la matière qui se présente aux signes, l'objet à désigner (je paraphrase d'ailleurs ici une expression de CLG/E 3312.1): le signe est un principe de division et les divisions possibles sont en fonction des signes disponibles (*chien* et *loup*, ou seulement *chien*). Ou encore: en appliquant le signe sur la réalité, on ne désigne pas, mais on opère une délimitation. Cette conception serait donc absolument d'accord avec la théorie développée chez Prieto, indépendamment des voies inductives de la pensée saussurienne,²⁴ par déduction, selon laquelle l'emploi d'un signe constitue un domaine et le découpe jusqu'à cerner le point voulu.²⁵

Or cette application du signe, dans la théorie saussurienne (selon les textes que nous avons devant nous) est étroitement liée

²⁴ Nous nous exprimons sur ce problème de méthode saussurienne dans un article à paraître dans le volume 13 des *Current Trends in Linguistics*.

²⁵ Luis J. Prieto, *Messages et signaux*, Paris, PUF, 1972.

à ce que nous avons appelé l'institution,²⁶ et l'institution, dans CLG/E 302, est définie comme détermination [= articulation] réciproque des valeurs. Admettant que l'application du signe est une partie essentielle de sa vie, et que la vie du signe est régie par les mêmes conditions que son institution (son origine),²⁷ cette liaison est d'ailleurs dans la logique saussurienne: l'application est l'institution. Plus exactement: l'application est le fait de parole nécessaire et indispensable à l'installation du fait de langue. Il reste à voir alors comment résoudre un cercle vicieux: pour qu'un signe soit appliqué, ne doit-il pas être institué dans la langue? Comment pourrions-nous faire dépendre l'institution de l'application si celle-ci dépend de celle-là? C'est le problème qui nous mène à la question du rapport entre signe et pensée. Il y a lieu une troisième fois de répondre par un choix de textes, mais que nous placerons cette fois dans l'ensemble de la théorie saussurienne:

CLG/E 3320.4: N 15 « En me promenant, je fais sans rien dire une encoche sur un arbre, comme par plaisir. La personne qui m'accompagne garde l'idée de cette encoche, et il est incontestable qu'elle associe deux ou trois idées à cette encoche dès ce moment, alors que je n'avais pas moi-même d'autre idée que de la mystifier ou de m'amuser. — Toute chose matérielle est déjà pour nous *signe*: c'est-à-dire impression que nous associons à d'autres, mais la chose matérielle paraît indispensable. La seule particularité du signe linguistique est de produire une association plus précise que toute autre, et peut-être verra-t-on que c'est là la forme la plus parfaite d'associations d'idées, ne pouvant être réalisée que sur un sème conventionnel. »

3323.5: N 15. « Capital de noter que toutes les fois que nous sommes rendus attentifs à un détail, une nuance de son, par exemple à la prononciation légèrement différente de deux mots, nous avons pour unique moyen de nous interroger nous-même, de bien préciser l'idée du mot, comme appelant la prononciation correspondante. Tant il est vrai que dans le sème le son n'est pas séparable du reste, et que nous n'avons possession du son que dans la mesure où nous prenons *tout le sème*, donc avec la signification. < Pour le mot *chien*, je commence par penser à un chien, si je veux savoir comment je [prononce]. > » 246: III C

²⁶ Institution pour CLG/E 1089 (signe qui *correspond* à un objet) et 1091 (*base* extérieure donnée au signe, 3312.1 (Adam *donnant* des noms), 302 (*nomenclature*)); application pour CLG/E 1091 (objets *désignés*), 3312.1 (objets qu'on choisit pour être *désignés*, sème *s'appliquant* à un être extérieur), 302 (*désigner*).

²⁷ Voir supra p. 41.

« [Parole:] Active et individuelle. Il faut distinguer deux choses: 1° Usage des facultés en général en vue du langage (phonation, etc.). 2° Aussi: Usage individuel du code de langue selon la pensée individuelle. »

Nous trouvons deux notions différentes dans ces textes: l'*idée* associée au signe matériel (le signifié associé au signifiant), et la *pensée* individuelle. Les deux notions sont opposées dans la définition de la parole, si nous en acceptons l'interprétation de Robert Godel, qui distingue, dans les facultés en général, « la faculté d'articuler des sons et des suites de sons » (phonation), « la faculté du langage ou faculté des signes » (« associant dans le signe [...] le signifié avec le signifiant ») et « la faculté de coordination » (« organisant les signes en un système »).²⁸ L'usage du code de langue selon la pensée individuelle doit être: le choix des signes (avec leur signifié) et l'usage des procédés syntagmatiques²⁹ selon une situation et une intention particulières, de telle façon, dirais-je, que les signifiés arrivent à constituer une pensée par leur façon de cerner et de traduire les contenus de conscience individuels. Or les signifiés dans la langue ont une précision sociale et cette précision sociale est transmise, comme dans l'exemple de l'encoche, par un signe matériel (le signifiant).³⁰ Seulement dans cette transmission deux choses arrivent: d'abord le signifié social (que Bally appellera virtuel) est appliqué à un objet tantôt concret tantôt abstrait mais toujours particulier et individuel; il est actualisé; ensuite le signifiant reçu par l'auditeur doit être compris dans son rapport systématique et social comme dans son application individuelle, en tant que signe ayant un signifié et une référence. Le signifiant linguistique est lié à son signifié de façon si étroite que la conscience des sons ne vient au sujet parlant que par l'évocation de l'idée (et l'évocation de l'idée semble elle-même inséparable de la pensée, cf. 3323.5 « je commence à *penser* à un chien », c'est-à-dire à l'objet extralinguistique 'chien'), le danger de l'équivoque n'est donc pas le même que dans l'exemple de l'encoche. Mais il semble quand même que dans

²⁸ Robert Godel, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Genève/Paris, Droz/Minard, 1957, p. 154.

²⁹ Cf. Peter Wunderli, *Zur Stellung der Syntax bei Saussure*, in ZRPh 88, 1972, 483-506.

³⁰ Nous faisons entrer en jeu ici une notion de dissociation du signe dans la parole, dont nous traitons dans un article des *Problemi di teoria e storia degli studi linguistici*, Roma, Ubaldini (à paraître).

chaque acte de parole l'équilibre social 'langue' doit se réinstaller entre le locuteur et l'auditeur, et cela toujours par rapport à une référence particulière; c'est là que l'image de la détermination (ou articulation) réciproque des valeurs prend sa vraie signification. La langue offre des signes; dans la parole les signes sont appliqués et combinés par le locuteur, qui ne se prive pas d'utiliser ses facultés dans des formations analogiques, des créations syntagmatiques, des motivations nouvelles, des références précises, vagues ou ambiguës; les signes ainsi combinés sont dissociés pour la transmission; l'auditeur associe les signifiants qu'il reçoit avec les signifiés que sa mémoire lui fournit et identifie les références; les libertés individuelles sont évaluées, rejetées ou acceptées; les valeurs sont redistribuées entre les signes; tout cela dans d'innombrables et continuelles actes de parole entre tous les membres d'une communauté (des sujets qui se parlent souvent et se comprennent sans appartenir exactement au même milieu social ou dialectal);³¹ des changements se font jour; la langue évolue, évolue aussi du fait des altérations du signifiant et de leurs répercussions sur le signe: voilà la vie sémiologique que Saussure devait avoir en vue et qu'il aura essayé d'analyser et de classer dans ses axiomes.

Les sémantiques modernes ont une forte tendance à s'appuyer sur la description des objets des 'signes'.³² Telle n'est pas la conception saussurienne: la sémantique doit décrire les signifiés, tels qu'ils résultent des signifiants et du jeu des signes. En eux-mêmes les signifiés ne sont que des répartitions, ils ne sont que distinctifs et négatifs. Dans l'ensemble momentané des signes, ils deviennent positifs,³³ et là je crois qu'une certaine forme de définition intentionnelle basée sur la généralisation des caractères désignés devient

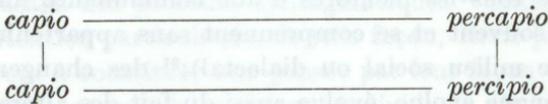
³¹ La notion de système ne doit pas faire oublier la réalité linguistique décrite par Saussure en 1891 (N 1.1-3) comme en 1910/11 (Cours III) d'une même façon. Sur les rapports voir notre article des *Current Trends*.

³² Cf. par exemple J. J. Katz and J. A. Fodor, *The structure of a semantic theory*, in *Language* 39, 1963, 170-210.

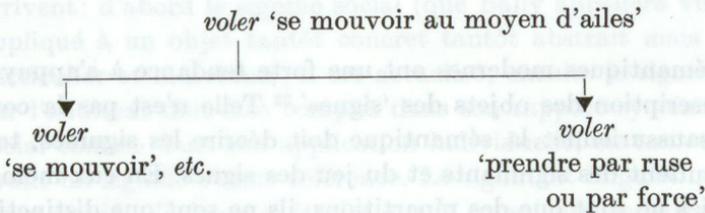
³³ CLG/E 1941/1945: III D « Il n'y a que des différences qui sont de deux ordres et se conditionnent les unes les autres. Grâce à ce que ces différences se conditionnent les unes les autres, nous aurons quelque chose qui peut ressembler à des termes positifs, par la mise en regard, la correspondance de telle différence de l'idée avec telle différence du signe ».

possible. Mais cette nouvelle espèce de description d'objets désignés ne vaut que dans les limites indiquées par la synchronie: elle correspond à un état fortuit; ainsi chaque concept délimité est à la merci des applications que lui trouve la parole et des changements diachroniques; l'élément subjectif de la désignation — donc de l'idée que les sujets parlants ont des choses — est plus important que l'élément objectif (la connaissance scientifique des choses).

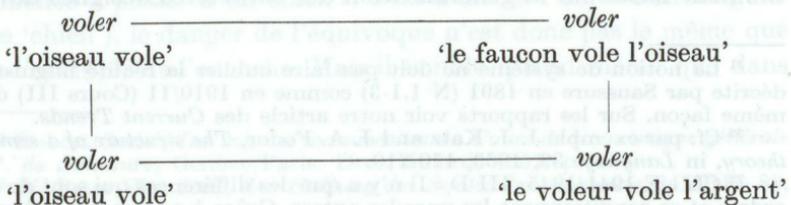
Par sa dépendance du système et des signes, la sémantique est une discipline synchronique. L'étude diachronique des changements de sens est secondaire. Elle repose sur la description et la comparaison des états. En ceci elle est très proche de la morphologie historique. Henri Frei a donc eu raison d'adopter le 'carré linguistique'



pour l'étude des changements de sens.³⁴ Il est certain qu'une évolution

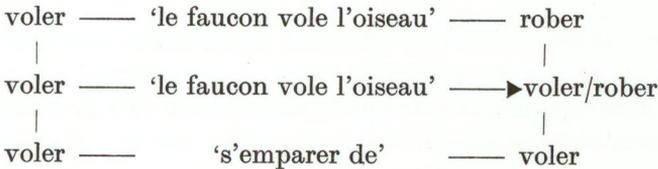


est impensable. Il faut établir le quadrilatère des deux rapports et des quatre termes



³⁴ H. Frei, *Carrés sémantiques (à propos de véd. utpā-)*, CFS 16, 1958-1959, p. 10 s.

Ensuite la comparaison des schémas morphologique et sémantique montre la différence: nous pouvons rendre compte du maintien de l'*a* dans *capio* et de l'évolution *a* > *i* dans *percipio* par des lois détaillées et précises. Nous ne pouvons qu'indiquer une tendance fréquente des termes techniques à la généralisation (à laquelle répond une tendance à la spécialisation de termes généraux) pour expliquer *voler* 'le faucon vole l'oiseau' > *voler* 'le voleur vole l'argent'. De plus, il n'y a jamais coexistence idiosynchrone et consciente de *percipio* et *percipio*; il n'y a que succession et substitution; la succession dans *voler* exige au contraire une coexistence idiosynchrone et consciente, puisque la généralisation est le fait de l'application et d'un choix du signe. Il faut élargir le schéma et poser par exemple



Chaque diachronie en sémantique se réduit à une synchronie. Cette synchronie est toujours une répartition de valeurs.

Où l'esprit humain en serait-il arrivé s'il avait eu à parler, comme tel académicien de Swift,³⁶ au moyen des objets? Considérer la langue comme une nomenclature, c'est parler avec les objets. La conception saussurienne, elle, rend compte de la merveilleuse faculté d'adaptation, d'enrichissement et de différenciation qui est le propre du langage naturel et qui est la source du progrès intellectuel.³⁷ Elle rend compte aussi de la poésie, de Rimbaud qui laisse libre jeu à la langue, et de ces quelques vers de Guillaume IX qui résonnent aujourd'hui encore dans nos cœurs:

³⁶ *Gulliver*, 3^e partie, chapitre 5.

³⁷ CLG/E 1091: N 12 « Si un objet pouvait, où que ce soit, être le terme sur lequel est fixé le signe, la linguistique cesserait instantanément d'être ce qu'elle est, depuis le sommet jusqu'à la base; du reste, l'esprit humain, du même coup, comme il est évident à partir de cette discussion ».

La nostr'amor vai enaissi
com la branca de l'albespi
qu'esta sobre l'arbr'en treman (...)

Fallait-il dire *boison* ou *arborelh*, parce que l'aubépine est un arbrisseau ?

voier — 'emparter de' — voier
voier — 'le faucon voie l'oiseau' — voler/voier
voier — 'le faucon voie l'oiseau' — voler/voier
voier — 'le faucon voie l'oiseau' — voler/voier

Chaque diachronie ou synchronie se réduit à une synchronie.
Celle synchronie est toujours une répétition de valeurs.
On l'aurait pu dire en soi-même il arrive à l'arrêt ou à parler.
comme tel, l'analyse de Swift⁸⁶, au moyen des objets. L'uni-
démé la langue comme une nomenclature, c'est parler avec les
objets. La conception saussurienne, elle, tend compte de la merveille.
l'objet, l'analyse de Swift⁸⁶, au moyen des objets. L'uni-
qui est le propre du langage naturel et qui est la source de progrès
intellectuel⁸⁷. Elle tend compte aussi de la poésie de Rimbaud
qui laisse libre par la langue, et de ces quelques vers de Mallarmé
laine IX qui résument aujourd'hui encore dans nos devoirs

86 CLAUDE LÉVI-STRAUSS, *Le langage des amérindiens*, Paris, 1954.
87 CLAUDE LÉVI-STRAUSS, *Le langage des amérindiens*, Paris, 1954.

III. COMPTES RENDUS

E. F. K. KOERNER. *Bibliographia Saussureana 1870-1970*. An annotated, classified bibliography on the background, development and actual relevance of Ferdinand de Saussure's general theory of language. Metuchen, New Jersey, The Scarecrow Press, 1972, pp. XLIV-406.

Koerner, studioso già ben noto nell'ambito degli studi saussuriani, ha preparato una dissertazione (di ormai imminente pubblicazione) su « *F. de Saussure, l'origine e lo sviluppo della sua teoria linguistica e la sua influenza sulle teorie linguistiche contemporanee in Occidente* ». Dal suo lavoro è risultata anche una ricchissima bibliografia (circa 2.500 titoli) che viene qui presentata in forma autonoma, dedicata a R. Godel per il suo 70° anniversario.

La sua utilità è evidente, considerando che l'altra grande bibliografia sullo stesso argomento, quella cioè messa a profitto da De Mauro nella sua edizione del *GLG*, è fusa nel tessuto delle *Notizie biografiche e critiche* e delle *Note*, e non sono elencati in fondo al volume che gli scritti citati in forma abbreviata. Rimaneva pertanto l'esigenza di uno strumento che raccogliendo sistematicamente la bibliografia sull'argomento fosse anche di più facile ed immediata consultazione.

La raccolta di Koerner si divide in tre sezioni principali che vertono rispettivamente la prima su F. de Saussure, la sua opera, le discussioni che questa ha suscitato; la seconda sul panorama linguistico e più generalmente filosofico-scientifico del periodo 1810-1910, la terza sulle opere di storiografia linguistica che esaminano la posizione di Saussure nello sviluppo della linguistica moderna. Dei singoli libri viene spesso indicato il sommario, o l'argomento, o le recensioni avute.

E. F. K. KOERNER. *Bibliographia Saussureana 1870-1970*. An annotated, classified bibliography on the background, development and actual relevance of Ferdinand de Saussure's general theory of language. Metuchen, New Jersey, The Scarecrow Press, 1972, pp. XLIV-406.

Koerner, studioso già ben noto nell'ambito degli studi saussuriani, ha preparato una dissertazione (di ormai imminente pubblicazione) su « *F. de Saussure, l'origine e lo sviluppo della sua teoria linguistica e la sua influenza sulle teorie linguistiche contemporanee in Occidente* ». Dal suo lavoro è risultata anche una ricchissima bibliografia (circa 2.500 titoli) che viene qui presentata in forma autonoma, dedicata a R. Godel per il suo 70° anniversario.

La sua utilità è evidente, considerando che l'altra grande bibliografia sullo stesso argomento, quella cioè messa a profitto da De Mauro nella sua edizione del CLG, è fusa nel tessuto delle *Notizie biografiche e critiche* e delle *Note*, e non sono elencati in fondo al volume che gli scritti citati in forma abbreviata. Rimaneva pertanto l'esigenza di uno strumento che raccogliendo sistematicamente la bibliografia sull'argomento fosse anche di più facile ed immediata consultazione.

La raccolta di Koerner si divide in tre sezioni principali che vertono rispettivamente la prima su F. de Saussure, la sua opera, le discussioni che questa ha suscitato; la seconda sul panorama linguistico e più generalmente filosofico-scientifico del periodo 1816-1916, la terza sulle opere di storiografia linguistica che esaminano la posizione di Saussure nello sviluppo della linguistica moderna. Dei singoli libri viene spesso indicato il sommario, o l'argomento, o le recensioni avute.

Le prime due sezioni — che sono le più vaste (circa 1250 e 1050 titoli di fronte ai 200 della terza) — si dividono ulteriormente in capitoli. Ognuno di questi è preceduto da una o due pagine di introduzione. Per i capitoli 1) Fonti biografiche su Ferdinand de Saussure, 2) Elenco degli scritti di Saussure, incluse le opere postume e le traduzioni, 3) Recensioni e resoconti generali dell'opera di Saussure, si tratta di un sommario stato dei lavori, mentre i diversi paragrafi del capitolo 4), dedicato alle discussioni su principi specifici della teoria saussuriana (sincronia-diacronia, *langage-langue-parole*, concetto di segno linguistico, *rappports syntagmatiques et associatifs*, forma e sostanza, ecc.) sono invece introdotti ciascuno da un cappello più ampio in cui, oltre a dar conto dello stato della ricerca, Koerner esprime anche giudizi personali. Nella prefazione chiede che non siano giudicati troppo severamente, poichè sono stati concepiti *ad usum Delphinorum* (vii), e rinvia alle trattazioni più vaste in cui ha altrove esposto più in dettaglio il suo punto di vista su vari problemi della teoria saussuriana. Bisogna dire in effetti che l'avvertenza è opportuna poichè il risultato è a volte migliore, così da costituire una densa messa a punto, a volte un po' troppo veloce (la distinzione sincronia-diacronia, per esempio, sarebbe stata « probabilmente sopravvalutata », p. 92).

La seconda sezione della bibliografia è destinata allo sfondo teorico dell'opera di Saussure e ogni scelta di inclusione o esclusione in questo senso deve essere storiograficamente giustificata. Un criterio meccanico utilizzabile è quello di raccogliere tutti e solo i libri certamente posseduti e quelli citati da Saussure.¹ La selezione di Koerner è orientata invece ad enucleare le opere-chiave con cui il lavoro teorico di Saussure deve comunque essere confrontato nei vari settori della linguistica, distinguendo prima il periodo 1816-1865/70 e poi, per il periodo successivo fino alla morte di Saussure, la « scuola neogrammatica », dalle altre impostazioni di ricerca. In tre piccoli capitoli sono ancora aggiunte opere di scienze sociali economiche e matematiche, di filosofia e psicologia, di scienze naturali. Per interessante che sia questa raccolta di opere, occorrerà attendere la comparsa della dissertazione di Koerner per vedere in

¹ Così D. Gambarara, *La bibliothèque de Ferdinand de Saussure*, « Geneva », N.S. XX (1972), pp. 319-368, di cui si prepara una riedizione ampliata e corretta presso il Mulino.

quale misura egli si serva di ciascuna al fine di illuminare il rapporto tra Saussure e le scienze del suo tempo.

La prima sezione invece, destinata specificamente a Saussure, si propone di essere esaustiva. Ma bisogna intendere allora innanzitutto in senso molto rigoroso l'esclusione delle opere che non vertano principalmente e immediatamente sulle teorie linguistiche saussuriane in quanto tali. In quella che viene a volte chiamata la « linguistica strutturalista », in opposizione da un lato alla linguistica storica tradizionale, e dall'altro alla grammatica generativa, il richiamo all'esperienza teorica saussuriana, più o meno giustificato che sia, è forse l'unico carattere positivo che si possa invocare per giustificare l'assimilazione di ricerche altrimenti diversissime tra loro.

Anche tra le opere che trattano eminentemente aspetti della dottrina di Saussure, restano però alcune omissioni inevitabili in un'opera di questa mole, e che appaiono anzi assai ridotte, data la vastità della materia. Sarà allora utile collaborare con l'autore, ciascuno per il proprio campo d'esperienza per completare questa bibliografia. È augurabile infatti, proprio dato il pregio sostanziale del lavoro, che Koerner ne dia fra qualche tempo un supplemento che lo completi ed aggiorni, o eventualmente ne faccia una seconda edizione.

La riedizione consentirebbe anche di stabilire un diverso tipo di rinvii, poichè, specie nella prima parte, una stessa opera si trova spesso ad interessare più suddivisioni, e Koerner ripete allora l'indicazione per intero sotto un nuovo numero, a volte specificando il capitolo del libro che riguarda più in particolare l'una o l'altra questione. Così, ad esempio, *Les sources manuscrites*, di Godel, è citato al numero 116 (capitolo 2b — Pubblicazioni postume di F. de Saussure), e poi al numero 192 (capitolo 3b — Recensioni e articoli sul CLG), con l'indicazione, incongrua, di ed(itore).

Quanto alle aggiunte da fare, per l'Italia già Tullio De Mauro recensendo la *Bibliographia saussureana* su « Paese Sera Libri » del 21 luglio 1972, indicava alcune altre opere da includere.

È interessante notare che se nel 1963 M. Leroy poteva parlare di « stato d'animo asaussuriano » della linguistica italiana (*Les grands courants de la linguistique moderne*, trad. it. *Profilo storico della linguistica moderna*, p. 153), non soltanto, come egli stesso aveva cominciato a notare, questa situazione è radicalmente mutata negli ultimi tempi, ma si sono potute anche trovare più

consistenti tracce della presenza di Saussure nella ricerca teorica in Italia anteriore agli anni '60. Koerner cita a questo riguardo Devoto, De Mauro aggiunge Pagliaro (il *Sommario di linguistica ario-europea*, del 1930), si potrebbe fare ancora almeno il nome di Nencioni (*Idealismo e realismo nella scienza del linguaggio*, del 1946). Sono interessanti, e in una storia della fortuna di Saussure bisognerebbe tenerne conto, anche i riferimenti, sia pure di seconda mano, che a Saussure fa Croce, e che De Mauro segnala negli *Addenda* alla sua edizione del CLG.

Quanto agli studi più recenti che mettono a profitto la lezione saussuriana, De Mauro, nel rilevarne la messe, sempre negli *Addenda* alla terza edizione italiana del 1970 (Koerner ha profitto solo in parte di queste indicazioni, che non sono state poi nemmeno riportate nell'edizione francese del commento di De Mauro al CLG) si chiedeva, con esplicito riferimento a Leroy, se « l'asaussurismo cronico della linguistica italiana avesse i giorni contati ». Ora Koerner, a proposito dell'edizione critica del CLG di Engler (p. 89) fa notare come sia ormai in Italia, oltre che in Germania (altro paese dove in precedenza era sembrato che Saussure non avesse una diffusa presenza) che gli studi recenti della linguistica e della filologia saussuriana sono più seguiti e praticati.

Si veda il caso di uno studioso che compare con un solo titolo nella bibliografia di Koerner — Raffaele Simone —, e della cui vasta produzione già De Mauro ha indicato la necessità di aggiungere l'importante Prefazione all'edizione italiana dell'*Introduzione al secondo corso di linguistica generale* di Saussure, e i due articoli *Appunti saussuriani* e *Semiologia e linguistica*, nella rivista « Il cannocchiale » nel 1968 e 1969. Ma si potrebbero ancora segnalare l'*Introduzione a Grammatica e Logica di Port-Royal* e l'articolo *Sistemi senza processo*, in questa stessa rivista (n. 26).

Tra i suscitatori di questo risveglio di studi, il posto principale spetta certamente allo stesso De Mauro, di cui, come Simone, sono stati allievi molti dei giovani studiosi che sia pure muovendosi in prospettive a volte diverse, hanno però maturato l'esperienza del contatto con una dottrina non banale e dogmatica, ma in movimento, a volte contraddittoria, però viva e stimolante, sempre pronta a riflettere su se stessa, come quella che, con Godel ed Engler, De Mauro ha mostrato essere la vera dottrina saussuriana.

Di questo ruolo attivo del richiamo a Saussure è un'efficace illustrazione il dibattito svoltosi nel 1971 al Congresso della Società di Linguistica Italiana su « Linguistica, Semiologia ed Epistemologia », e riportato in quegli Atti.

Prima del 1970 sono comparse anche, per segnalarne solo due, le importanti opere di Sebastiano Timpanaro, *Sul materialismo*, in cui quasi un intero capitolo è dedicato alla discussione del concetto di segno in Saussure, e di Emilio Garroni, *Semiotica ed estetica*, i cui spunti saussuriani sono stati poi ripresi e approfonditi nell'anche linguisticamente cospicuo *Progetto di semiotica*. Ma con questa opera entriamo in anni posteriori al 1970, e cioè in un periodo in cui si sono ancor più intensificati questi studi (basti pensare ai corsi universitari e alle pubblicazioni di Avalle).

Altri forniranno a Koerner nuove aggiunte per gli altri paesi. Qui vorremmo notare solo un'ultima cosa. Mentre l'Unione Sovietica è oggi ben rappresentata sia nel progresso delle ricerche saussuriane che nel volume di Koerner, la Cina Popolare è assente da entrambi. A mia conoscenza è un solo articolo, che si inserisce nel processo di « critica delle correnti di pensiero della borghesia contemporanea »: Zhao Xun, Li Xiyin, *Critica di alcuni principi metodologici della linguistica strutturalista*, « Zhongguo Yuwen », 1965, n. 2, di cui una trad. it. parziale è apparsa in « Vento dell'Est », I (1966), n. 2, pp. 89-100. In esso gli autori rilevano che « lo strutturalismo europeo ha subito di più e più direttamente l'influsso delle opinioni di Saussure », e si oppongono alla « contrapposizione » di sincronia e diacronia e al paragone della lingua col gioco degli scacchi, ma riconoscono che Saussure « giustamente si oppose al metodo atomistico con cui i linguisti del sec. XIX esaminavano le parole antiche ».

Daniele Gambarara.

E. F. K. KOERNER. *Contribution au débat post-saussurien sur le signe linguistique*. Introduction générale et bibliographie annotée. Mouton, The Hague-Paris 1972, 103 p.

Ce petit ouvrage fait suite à la *Bibliographia Saussureana 1870-1970* (B.S.) du même auteur: c'est en somme une version

revue et mise à jour de la section 4(c), *The concept of the language sign, its bilateral nature and (allegedly) arbitrary character; the notion of "valeur linguistique"; semantics and semiotics*. L'auteur a mis en tête un avertissement et développé l'introduction (p. 11-31; cf. B.S., p. 127-129); dans la bibliographie même (p. 32-94), plusieurs titres ont été insérés, quelques-uns retranchés; d'autres, relevés après coup, sont réunis dans un supplément (p. 95-103). Au total, « quelques centaines d'articles et de livres » (p. 9. Je ne les ai pas dénombrés).

Les modifications apportées à la liste dans cette seconde version — en particulier la suppression de certains titres — indiquent que l'auteur a tenu à corriger son premier recensement, et on aimerait en connaître mieux les raisons. Comme déjà dans B.S., p. 129, il justifie la mention de quelques articles dont les auteurs ont tenu compte des idées saussuriennes, sans toujours renvoyer expressément au *Cours*, et il cite cette fois comme exemple un article de Fr. Sloty (Cf. B.S., n° 924), dont la description du mot « est assez proche du concept du signe qu'on trouve dans le *Cours* » (p. 29). Il me semble pourtant que cette description, à sa date (1929), est déjà une banalité.

Une comparaison détaillée de la nouvelle version avec la précédente n'est pas de ma compétence. Je remarque qu'une place y est faite à Derrida, Foucault, Greimas; qu'en revanche G. Helbig y est représenté par un seul titre (nouveau) et non plus par ses publications sur la « Valenz » (B.S., nos 743-747). Comme un autre théoricien de la « Valenz », Kl. Junker (B.S., n° 778) a été également éliminé, il faut penser que cette notion n'a décidément rien de commun avec la « valeur » au sens saussurien. A noter aussi la mention de deux ouvrages sur la linguistique moderne: M. Leroy, *Les grands courants de la linguistique moderne* (Bruxelles 1963); G. C. Lepschy, *A Survey of Structural Linguistics* (Londres 1970), version anglaise, fortement remaniée, de *La linguistica strutturale* (Torino 1966). Il eût été conséquent de signaler au même titre le livre de B. Malmberg, *Nya Vägar inom Språkforskningen* (Stockholm 1962) et sa traduction française: *Les nouvelles tendances de la linguistique* (Paris 1966. Sur Saussure: p. 55-70 et pass.). De G. Mounin (p. 72), Koerner a voulu citer quatre ouvrages, mais le titre du dernier (1970 b) a été omis. Des publications de Benveniste

concernant le signe et la linguistique théorique (p. 40), une a échappé à son enqueté: *La forme et le sens dans la langue*. Actes du XIII^e Congrès des Sociétés de philosophie de langue française: Le langage, II (Neuchâtel 1965), p. 29-40; discussion, p. 41-47.

Au lecteur d'un ouvrage de ce genre, une question se pose: qu'est-ce qu'il vaut vraiment la peine de lire? Et les brèves annotations de l'auteur ne prétendent pas y répondre. A en juger par l'avertissement, cette *Contribution* paraît destinée avant tout au jeune chercheur qui aura le courage d'entreprendre une étude d'ensemble sur les développements récents — heureux ou malheureux — de la pensée saussurienne, et qui pourrait bien être E. F. K. Koerner lui-même. Il y semble en tout cas mieux préparé que personne.

Quelques questions importantes sont touchées dans l'introduction, mais de façon trop sommaire pour qu'une discussion fût ici à sa place. La remarque de John Orr, citée en manière de conclusion (p. 31), est profondément juste: on ne devrait pas disserter sur le « signe linguistique » avant de s'entendre sur ce qu'il convient d'appeler de ce nom. Et pour cela, comme l'ont bien vu Buysse et Prieto, il est indispensable de partir du fait concret: l'acte sémique, pour en dégager par abstraction ce qui correspond vraiment à la définition saussurienne du signe. Koerner écrit d'autre part: « En général, dans toute discussion sur le principe de l'arbitraire et [de] celui de la nécessité du lien entre l'image acoustique et le concept, il semble qu'on doive distinguer — ce que ne fait pas Saussure dans ce contexte — entre les aspects synchronique et diachronique [...]. Au lieu de faire cette distinction, Saussure fait une différence entre 'arbitraire absolu' et 'arbitraire relatif' (CLG 180-84) et il invoque la notion de motivation relative, qui implique des rapports syntagmatiques et/ou associatifs entre les termes (CLG 182) » (p. 22). En fait, Saussure a bien marqué la portée de son principe dans la perspective synchronique (immutabilité du signe) comme dans la perspective diachronique (mutabilité. Mais le *Cours* reflète ici la démarche incertaine des leçons sur *La langue* du 25 avril au 13 juin 1911 (SM, p. 81-88). Dans son 2^e cours, en 1908, Saussure s'était placé d'abord au point de vue sémiologique (théorie du signe), puis au point de vue proprement linguistique (question des unités) (SM, p. 66-68). Dans le 3^e cours, les deux points de vue interfèrent, et c'est ainsi que Saussure passe, sans

avertir, de la distinction *arbitraire/symbolique*, qui concerne les signes en général, à la distinction *arbitraire (immotivé)/relativement motivé*, qui vaut pour ces systèmes de signes que sont les langues. Ce passage subreptice a gêné G. Mounin (*Saussure ou le structuraliste sans le savoir*, p. 53), et à juste titre. C'est que les éditeurs, en introduisant « immotivé » dans la leçon où le signe est encore considéré à l'état isolé (CLG, p. 101; cf. SM, p. 125), n'ont pas éclairci les choses; et l'étude pénétrante de R. Engler (CFS 19, 1962, p. 41-46) n'est pas assez connue.

Il me reste à relever deux erreurs de détail. L'ouvrage de Buysens, publié à Bruxelles en 1943 (p. 42; cf. B.S., n° 652), s'intitule *Les langages* [et non: Les langues] *et le discours*. Dans une note sur l'article de E. Coseriu, *François Thuot* (p. 44), Koerner attribue à saint Augustin une distinction entre « dictio » (signifié), « dicibile » (signifiant) et « res » (chose). Or *dicibile* (λεκτον) désigne le signifié, et *dictio* (pour *verbum*) est une erreur, que Coseriu a eu soin de corriger sur le tiré à part qu'il m'a envoyé. Cf. du reste son article *L'arbitraire du signe: Zur Spätgeschichte eines aristotelischen Begriffes* (cité aussitôt après dans la bibliographie) p. 108, n° 65. Mais bien entendu c'est à l'excellente *Semiotologia agostiniana* de R. Simone qu'il faut se référer maintenant, en particulier p. 109-111.

Les lecteurs corrigeront d'eux-mêmes quelques fautes de français que l'auteur et sa collaboratrice (p. 11, note) ont laissé passer. Les plus graves à mes yeux sont des manifestations du « franglais », qui parfois engendrent des contresens, ainsi « constatation » pour « assertion » (p. 21, l. 4-5), dans doute sous l'influence de *statement*.

R. G.

Cristina VALLINI. *Problemi di metodo in Ferdinand de Saussure indoeuropeista*. Estr. di « Studi e saggi linguistici », IX, Pisa 1969, 85 pp.

La linguistique saussurienne est l'œuvre d'un homme qui toute sa vie s'est occupé des anciennes langues indo-européennes et qui n'a publié lui-même que des travaux relatifs à ces langues et à la

grammaire comparative. Ces travaux n'étaient pas de nature à soulever des discussions sans fin: les critiques d'Osthoff à l'adresse du *Mémoire sur le système primitif des voyelles* n'ont pas eu de suite, et dans la *Bibliographia Saussureana* de E. F. K. Koerner les publications concernant l'œuvre de Saussure « indo-européaniste » n'occupent que deux pages (66-68). Il vaut donc la peine de rendre compte ici, même tardivement, d'une étude originale consacrée d'abord au *Mémoire* et à l'article antérieur: *Essai d'une distinction des différents a indo-européens* (MSL III 1877). Cristina Vallini a eu l'idée de les relire en portant son attention sur l'aspect méthodologique de ces deux ouvrages, où la démarche de Saussure, comparée aux raisonnements de Bopp, Curtius, Schleicher et même Brugmann, apparaît singulièrement originale. Ce qui la distingue, c'est le recours constant à la morphologie, donc à des données *synchroniques*: la reconstitution du système primitif des voyelles se fonde essentiellement sur le rôle des alternances vocales tel qu'on peut l'observer dans chacune des langues indo-européennes. L'aspect rigoureusement logique du raisonnement, qui hérissait Osthoff (cité, p. 5, n° 10), est mis en relief par une application de la théorie des ensembles aux formules saussuriennes (p. 19-21, 79). L'auteur remarque avec raison: « La fondamentale differenza con Schleicher consiste soprattutto nel mirare alla ricostruzione di una lingua « madre » non generatrice biologica, ma capace, come « insieme contenente », di giustificare le proprietà degli insiemi contenuti, nella sostituzione cioè del principio generatore di tipo algebrico a quello biologico » (p. 21; cf. p. 47-48, n. 54, en particulier le jugement sur *L'apophonie en indo-européen* de J. Kuryłowicz).

Dans une seconde partie, avec toute la prudence requise, et en utilisant l'édition critique du *Cours* établie par R. Engler, Cristina Vallini confronte la méthode saussurienne qui se dégage de l'*Essai* et du *Mémoire* avec le premier chapitre du CLG: *Coup d'œil sur l'histoire de la linguistique*. La critique que fait Saussure des erreurs commises par les premiers comparatistes et ses réserves sur l'œuvre des néogrammairiens éclairent et confirment les préoccupations méthodologiques de l'auteur du *Mémoire*; celles-ci, à leur tour, se reflètent dans les vues théoriques qu'il a exposées plus tard: sa conception de la langue comme forme et non comme substance;

son insistance, parfois si mal comprise, sur la nécessité de séparer l'étude diachronique de l'étude synchronique (p. 77-83). Dans cette perspective, il y avait lieu de discuter l'article d'Eric Buysens, *Origine de la linguistique synchronique de Saussure* (CFS 18, 1961), et cette discussion prépare (p. 68) une importante mise au point sur le caractère radicalement historique de la langue. Cristina Vallini y donne, p. 75-76, un commentaire lumineux d'un passage des notes manuscrites qui m'avait plutôt étonné (SM p. 26-27). Et ainsi, sans recourir à des interprétations forcées, elle fait apparaître « la coerenza di un'attività scientifica complessa, ma unitaria nel costante sforzo per giungere ad una interpretazione consapevole e metodologicamente valida dei fatti linguistici » (p. 51).

R. G.

Cristina VALLINI. *Linee generali del problema dell'analogia dal periodo schleicheriano a F. de Saussure*. Biblioteca dell'Italia dialettale e di studi e saggi linguistici, 5. Pisa 1972, 97 p.

Dans une brève introduction (p. 3-7), l'auteur justifie le choix et la délimitation de son sujet. Le problème de l'analogie n'est pas simplement, comme on l'a cru longtemps, celui du « changement analogique » : c'est, comme l'avait déjà discerné Humboldt (cité p. 8), celui de l'organisation de la langue ; et on peut dire que le progrès de la science du langage, dans la période considérée, a largement dépendu des interprétations et des explications qu'on donnait du phénomène analogique. Les trois parties de l'ouvrage correspondent à trois phases successives, illustrées, la première, par les conceptions des comparatistes : Bopp, Schleicher, puis Wilh. Scherer et les néogrammairiens ; la deuxième, par celles de Herm. Paul, de Wundt, de Kruszewski et de Secheyay, que rapproche, en dépit des différences, le souci d'une explication psychologique ; la troisième, par les idées de Saussure, plus précisément par quelques chapitres du CLG, 3^e partie, dont la source principale est le premier des trois cours de linguistique générale.

Ce premier cours a été donné du 16 janvier au 3 juillet 1907, avant la publication de l'ouvrage de Secheyay, *Programme et*

méthodes de la linguistique théorique (Paris-Leipzig-Genève 1908). On voit donc que l'ordre chronologique ne s'imposait pas toujours. Ainsi le livre de Victor Henry, *Etude sur l'analogie en général et sur les formations analogiques de la langue grecque* (Paris 1883), postérieur à la première édition des *Prinzipien der Sprachgeschichte* de H. Paul (Halle 1880), mais fondé sur une conception attardée de la « contamination analogique », devait être cité dans la première partie (p. 11-13). De même, les vues de M. Kruszewski, mort prématurément en 1887, sont exposées ici après celles de W. Wundt (*Völkerpsychologie. I. Die Sprache*, Leipzig 1900) : c'est que, à la différence de Wundt, Kruszewski étudie les faits grammaticaux pour eux-mêmes et dans leurs relations systématiques, avant d'en chercher l'explication psychologique.

Il serait bien difficile de résumer cette étude très dense, où rien d'essentiel ne semble avoir été omis. Si dans la première partie l'auteur n'a pas fait une place particulière aux romanistes et aux germanistes, c'est que, dans les langues qu'ils étudiaient, l'importance des créations analogiques était évidente et ne posait pas de problème (p. 5). En revanche, il valait la peine de s'arrêter au livre de Wilh. Scherer, *Zur Geschichte der deutschen Sprache* (Berlin 1868) : en démontrant l'existence, en sanscrit même, de formes analogiques (*bhārāmi*, en regard de gr. φέρω, lat. *fero* etc.), Scherer ruinait la position privilégiée accordée jusqu'alors au sanscrit et le mythe de la dégradation de la langue ou de l'affaiblissement du « sentiment linguistique ». Il convenait aussi, en exposant les idées de Brugmann et d'Osthoff, de noter la réaction — toute négative — de Curtius (p. 23 n., 25 n., 28-29), celles de Schuchardt, d'Ascoli (p. 29-39) et les réserves de Bréal (p. 29 n.).

Les théories étudiées dans la deuxième partie, celles surtout de H. Paul (p. 40-52) et de Kruszewski (p. 62-71), font de l'analogie, concurremment avec la mémoire, un facteur essentiel et constant de l'activité linguistique, et cherchent à l'expliquer par la théorie des associations d'idées. On remarquera l'idée que se fait Paul de la genèse des « groupes d'association formels » : ce qui est en jeu, ce sont en réalité des *groupes syntaxiques* comparables (p. 45 n.). La « taxinomie » s'appuie sur la syntaxe. Paul a aussi discerné ce que Saussure appellera la « force statique » de l'analogie (SM p. 62, 38; cf. CLG² p. 235-237) : voir p. 49-50 (référence à Humboldt) et

surtout p. 51 en haut. Quant à Kruszewski, il distinguait, en s'inspirant des psychologues anglais, les associations par similitude et les associations par contiguïté (p. 64). On n'a pas manqué de voir, dans cette théorie, la préfiguration des deux ordres de rapports qui, selon Saussure, font d'une langue un système: rapports associatifs et rapports syntagmatiques. On prendra garde toutefois que, pour Kruszewski, les associations par contiguïté assurent en particulier le lien du « mot » à la « chose » (p. 65 n.) et favorisent, par conséquent, la *reproduction* des formes transmises, alors que les associations par similitude sont à l'œuvre dans l'activité *productrice* et contribuent à l'harmonisation du système. Il en résulte ce fait incontestable, mais qui eût scandalisé les anciens comparatistes, que ce ne sont pas les créations analogiques qui perturbent l'harmonie de la langue originelle, mais bien la conservation des archaïsmes qui contrarie la tendance à la régularité des systèmes. A ce propos, on notera les conditions dans lesquelles, selon Kruszewski, des formes archaïques réussissent à survivre: ce sont les formes des mots les plus usuels, qu'on reproduit de mémoire tous les jours, mais aussi celles qui, fixées dans des locutions, s'appuient sur une association par contiguïté, comme le génitif *familias* dans *pater familias* (p. 67). Il eût valu la peine de rappeler cette observation en citant Saussure (p. 91 n.), qui invoque, lui, les rapports *in absentia*.

Toute la troisième partie, pour des raisons indiquées au début (p. 6-7), est réservée à Saussure. De ses vues sur l'analogie, le CLG donne un exposé assez fidèle, mais tiré, pour l'essentiel, d'un cours sur la linguistique diachronique. La place que les éditeurs lui ont assignée (« uno degli ultimi posti », p. 79) n'en laisse pas voir l'importance dans l'élaboration de la linguistique saussurienne. Cristina Vallini, qui s'est reportée à l'Édition critique de R. Engler, a bien vu que la série des leçons sur l'analogie, « lungi dall'aver una struttura regolare e conclusa, presenta [...] un discorso complesso e problematizzante, continuamente interrotto da digressioni, e di fatto non finito. Sembra che Saussure, proprio nell'affrontare il problema dell'analogia nell'evoluzione della lingua, sia stato deviato da una trattazione sistematica dei problemi della linguistica diacronica ed abbia seguito i suggerimenti offerti dall'argomento, arricchendo il suo discorso di sviluppi non previsti » (p. 79). Or le problème de l'analogie a été repris dans le 2^e cours (CFS 15,

1957, p. 88-92), mais par un tout autre biais: Saussure envisage les « divisions qu'on peut être conduit à faire dans le champ synchronique » (ib., p. 75), c'est-à-dire la forme que devrait prendre une grammaire, et ceci l'amène à décrire le *mécanisme* d'un état de langue (ib., p. 78 sqq.). Or la création analogique ne met pas en jeu un mécanisme différent. Elle apparaît donc « comme un chapitre particulier, une branche de l'activité générale, de l'activité d'interprétation de la langue » (ib., p. 92). Dans le même contexte, Saussure indique le lien indirect du phénomène avec la diachronie: « S'il y a changement, c'est si l'on considère le globe, l'ensemble de la langue, qui est enrichi » (ib.) — remarque laconique qui fait écho au passage du 1^{er} cours cité par Cristina Vallini (p. 95 n. 101). Du 2^e cours, je ne trouve qu'une brève citation (p. 83 n.): est-ce à dessein qu'elle n'en a pas tiré un plus grand parti? Elle a su du moins montrer que Saussure, parti d'une conception déjà dépassée en 1891, qui opposait le changement analogique, phénomène psychologique, au changement phonétique, de nature physiologique (SM, p. 38, 1.2), est arrivé à une conception qui s'accorde entièrement avec les principes fondamentaux de sa théorie du langage. Conception nouvelle, quelle que soit la part qui revient dans son élaboration à certaines idées de H. Paul (p. 82-83) et de Kruszewski (p. 88).

On s'intéresse de plus en plus, depuis une vingtaine d'années, à l'histoire de la linguistique. Cristina Vallini y apporte une contribution précieuse, du fait même qu'elle ne s'est pas proposé d'écrire simplement un chapitre de cette histoire, mais que, comme elle le dit au début de son livre, son travail « mira a mettere in luce in modo particolare alcuni momenti salienti attraverso i quali la linguistica ha progressivamente acquistato una metodologia autonoma e scientificamente valida ».

R. G.

N. A. SLJUSAREVA, *Kritičeskij analiz problem vnutrennej lingvistiki v koncepcii F. de Sossjura*. Moskva, Tipografija izd-va « Meždunarodnye otnošenija », 1970, 58 p.

Questo opuscolo contiene il riassunto della dissertazione che Natalija Sljusareva ha presentato nel 1970 all'Istituto Pedagogico

Statale di Lingue Estere a Mosca. L'Autrice è ben nota, per i suoi numerosi contributi, agli studiosi di Saussure, e in particolare ai lettori di questa rivista (CFS 20, 1963, 23-46). Il tentativo di fare un discorso critico approfondito su questo riassunto sarebbe imperinente da parte di chi, come l'autore di queste righe, non conosce la dissertazione completa. Mi limiterò a indicare che l'opuscolo è fitto di idee e di spunti evidentemente fondati su un'informazione solida e larga e su una riflessione vigorosa e originale.

Un'attenta lettura di questo lavoro mi induce a formulare due auspici. Il primo è che la dissertazione completa venga presto pubblicata, e fornisca così nutrimento adeguato ai lettori (specialisti di Saussure, ma anche in generale studiosi di linguistica teorica e di storia della linguistica) il cui appetito è stato stuzzicato da questo riassunto. Il secondo auspicio è che la dissertazione venga pubblicata, o tradotta, in una lingua accessibile agli studiosi occidentali che non leggono il russo. L'Autrice discute tra l'altro i rapporti fra Saussure e la linguistica russa e i contributi di studiosi russi all'elaborazione della tematica saussuriana, mette in rilievo le carenze dovute, in molti studi occidentali, all'ignoranza di testi russi, e presenta i materiali che consentono di eliminare tali carenze. Il suo libro, uscendo in russo, rimarrebbe inaccessibile proprio agli studiosi che più dovrebbero tener conto di queste considerazioni.

La trattazione si divide in due parti. La prima (3-15), sulle fonti della teoria di Saussure, caratterizza con ricchezza di precisi riferimenti culturali la posizione di Saussure rispetto ai movimenti di pensiero, e in particolare rispetto alla linguistica, del suo tempo, soffermandosi sui rapporti con Durkheim e la scuola sociologica francese, Whitney e i neogrammatici, G. v. d. Gabelentz e il pensiero humboldtiano, Baudouin de Courtenay e Kruszewski. L'Autrice afferma (8) che Saussure a Lipsia non ebbe la possibilità di frequentare la cerchia degli studiosi più importanti e conobbe personalmente solo Brugmann; va notato che questo quadro è alquanto diverso da quello che ci viene offerto da De Mauro nella sua edizione del *Cours*.¹

¹ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*. Édition critique préparée par Tullio De Mauro, Paris 1972, 325-7 (l'uso dell'etichetta « édition critique », ormai accettata per l'edizione di Engler, mi pare qui poco felice).

La seconda parte (15-55), dedicata ai problemi della linguistica interna, discute, in capitoli successivi, i seguenti argomenti: lingua e parola, semiologia, il segno linguistico, la teoria del valore, la lingua come sistema, sincronia e diacronia, linguistica esterna e linguistica interna. Per ognuno di questi argomenti troviamo una discussione delle idee di Saussure, fondata sul confronto fra il testo del *Cours* e le fonti rese note da Godel e Engler, e una discussione sistematica delle questioni teoriche, fondata sull'esame della bibliografia pertinente, non solo linguistica, ma anche filosofica. Il posto centrale, nella discussione, è occupato dalle nozioni di sistema e di valore. Esse servono a identificare l'originalità del contributo di Saussure rispetto a quello di altri studiosi, e ad affrontare uno dei paradossi della linguistica saussuriana per cui, affermato il carattere storico e sociale dei fatti linguistici, il tema 'lingua e società' di fatto non viene svolto.

L'Autrice concentra la sua analisi sui problemi della linguistica interna, ma, servendosi oculatamente dei materiali forniti da Godel e da Engler, sottolinea come Saussure non intendesse affatto negare o respingere la linguistica esterna. Molti equivoci a questo riguardo sono stati provocati dall'ordinamento che gli editori del *Cours* hanno imposto alla materia, antepoendo la trattazione della *langue* a quella delle *langues*, e dall'aggiunta alla fine del testo dell'affermazione, celebre e fuorviante, che « la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même ».

Poiché l'Autrice si sofferma su questa frase (17, 18, 53), ed esamina la questione dei rapporti gerarchici (49) fra le due biforcazioni, di lingua e parola (15) e di sincronia e diacronia (48), non mi sembra inopportuno concludere questa mia segnalazione osservando che (come ho indicato altrove) può essere interessante riscontrare l'ultima frase del *Cours* con altri passi degli editori che sembrano dare rilievo alla « divisione capitale »² di sincronia e diacronia, rispetto a quella di lingua e parola. Bally aveva scritto nel 1910 che « un état de langage peut être envisagé en lui-même et pour lui-même, abstraction faite du passé »; e Sechehaye osservò

² R. Godel, *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale* de F. de Saussure, Genève-Paris 1957, 184.

nel 1940: « Puis on nous dit ensuite que le devenir de la langue est entièrement étranger à la psychologie des sujets parlants. C'est, comme on le sait, au développement de cette dernière thèse que sont consacrées les pages finales du *Cours*, et c'est cette doctrine qui se résume dans la célèbre formule qu'on lit en conclusion de l'ouvrage: 'La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même' ».³

G. C. Lepschy.

Eddy ROULET, *Théories grammaticales, description et enseignement des langues*, Paris-Bruxelles, 1972, 125 p.

Il arrive que certains étudiants débutant en linguistique et apparemment peu informés du champ que recouvre cette discipline demandent à leur professeur à quoi elle sert ! Martinet prévenait d'ailleurs cette question en affirmant, dans son cours, qu'il s'agissait de décrire les langues. La réponse est exacte, mais incomplète: il conviendrait, en effet, d'ajouter que la linguistique propose une théorie générale du langage et de son fonctionnement. Les linguistes de ce dernier demi-siècle ont aussi longtemps cru que leur réflexion était prioritaire en matière d'acquisition du langage et d'apprentissage des langues vivantes.

Mais l'apparition de pédagogies nouvelles a montré qu'une transposition directe des découvertes de la linguistique sur l'enseignement des langues par les méthodes audio-visuelles n'était pas adéquate. S'il est vrai que les théories linguistiques présentent une critique de l'enseignement traditionnel des langues, tant du point de vue de la méthode que de celui du contenu, il est présomptueux de prétendre que seules des connaissances suffisantes en linguistique permettent de réformer l'enseignement des langues.

C'est à un travail de mise au point que se livre Roulet dans la publication susnommée. En effet, si l'enseignement des langues par les méthodes modernes suppose des bases linguistiques solides

³ Tutti e due i passi si trovano in *A Geneva School Reader in Linguistics*, a cura di R. Godel, Bloomington-London 1969, 55 e 160.

(afin notamment que l'enseignant comprenne la valeur des réformes), il appert toutefois qu'on ne saurait convertir sans autre une grammaire scientifique en une grammaire pédagogique. Cette constatation appelle sans doute une prise de conscience douloureuse chez certains linguistes, voire de l'amertume, mais il serait vain de continuer à se voiler la face.

La démonstration de Roulet est extrêmement solide et scrupuleuse. Elle commence par une critique du contenu et de la présentation des grammaires traditionnelles. On y reconnaît l'essentiel des critiques que les générativistes adressent à la grammaire générale, ainsi que les conclusions auxquelles on est parvenu, à savoir que la méthode traditionnelle permet de connaître tout d'une langue, sauf de la parler.

Suit une analyse des grammaires structurales, obéissant au même plan. On retrouve un résumé d'exposés qui figurent déjà partiellement dans sa thèse (*Syntaxe de la proposition nucléaire en français parlé*). Suivant la théorie chomskyenne, il estime qu'elles sont encore plus inadéquates que les grammaires traditionnelles, car les progrès qu'on leur attribue seraient en fait des régressions. Roulet tempère ses assertions en montrant que s'il y a régression quant au contenu, il y a tout de même progrès quant à la forme. Que les structuralistes se consolent !

A en croire l'écho qui nous parvient de certaines chapelles chomskyennes, on pouvait croire que la grammaire générative transformationnelle allait être la panacée et le fondement linguistique nécessaire et unique, applicable à l'enseignement des langues. Or, il est temps de déchanter et si la critique de Roulet, qui ne cache pas ses sympathies pour ce type de grammaire, s'exerce de façon moins féroce qu'envers les grammaires structurales, elle n'en est pas moins vive. Comme on assiste actuellement à un tel émiettement des théories, il est utopique de s'imaginer qu'un enseignant — et *a fortiori* les élèves — puisse tenir compte de tout. Ensuite, on s'aperçoit que ces théories se démodent à une telle vitesse qu'il serait peut-être plus sage d'attendre tranquillement une stabilisation de la situation avant d'envisager un renouvellement des enseignements !

La douche la plus froide — *in cauda venenum* — se trouve dans la conclusion. Roulet ne craint pas de présenter sous un éclairage cru

ce que les linguistes se cachent depuis trop longtemps, à savoir que si la linguistique a un rôle à jouer dans l'enseignement des langues, elle n'est pas seule en cause et l'on court droit à l'échec si l'on fait fi des apports de la psycholinguistique, de la sociolinguistique et de la pédagogie. Roulet en vient à souhaiter un décloisonnement entre les diverses disciplines et finit par jeter les bases d'une théorie singulièrement moderne de l'enseignement en général.

A son habitude, l'auteur pose bien les problèmes. On admirera particulièrement à la fois son éclectisme et son talent pédagogique, lequel lui permet d'exposer très clairement et pourtant sans trop de simplifications des théories souvent abstraites et arides. Même si ce livre intéresse en premier lieu les spécialistes de la linguistique appliquée à l'enseignement des langues, il reste un instrument précieux en main des « généralistes » par le fait qu'il contient d'excellentes présentations (en français !) des théories structuralistes américaines et chomskyennes.

Jean-Pierre Métral.

Roger G. VAN DE VELDE, *Zur Theorie der linguistischen Forschung. Ein Beitrag zur Grundlagenproblematik der Linguistik*. Hueber, Munich, 1974, 135 p.

En lisant ce petit ouvrage, on est amené, une nouvelle fois, à se demander où se trouvent les limites de la linguistique : problème délicat que se posait déjà Saussure. En étudiant de trop près les différents aspects de la réalité linguistique, on court le risque de ne faire plus que de la phonétique ou de la grammaire. Inversement, à voir les choses de trop loin, on voisine avec ce qu'il conviendrait d'appeler la *métalinguistique*, à défaut de parler plus simplement de philosophie.

L'ouvrage dont il est question ici se situe à la limite, en vérité assez floue, entre la linguistique et la philosophie. Cela étant dit, les questions qu'aborde dans ce livre si riche, si dense, l'auteur — qui est en premier lieu un linguiste et non quelque théoricien obscur et abscons — ne doivent laisser aucun linguiste insensible.

Au risque de trop simplifier, nous pourrions dire que van de Velde tente de démonter les mécanismes de l'analyse linguistique et de les évaluer au triple point de vue de la correction logique, de la philosophie des sciences (c'est-à-dire en déterminant le degré de « scientificité ») et de la théorie de la connaissance. Il s'agit donc de se demander si les raisonnements utilisés, parfois mécaniquement, en linguistique sont corrects (c'est-à-dire conformes aux canons de la logique), si la linguistique mérite d'être considérée comme une science comme elle le prétend et enfin si les résultats qu'elle apporte ont une valeur épistémologique. L'auteur prend le soin de distinguer la linguistique du (méta)langage nécessaire à l'évaluation des questions méthodologiques.

Les derniers courants de la linguistique américaine ont mis en évidence le rôle important que la logique formelle joue dans l'établissement des règles. Il est, depuis lors, devenu une mode d'enrober la linguistique de tout un vocabulaire logique. Si l'auteur aborde ici cette question, ce n'est pas pour céder à cette mode, mais, bien au contraire, pour savoir quel est le degré d'adéquation des critères logiques et surtout pour savoir avec quelle logique on va juger des procédures. Après avoir montré les limites de la logique traditionnelle et de la logistique, l'auteur arrive à la conclusion qu'on ne saurait vraiment utiliser cette dernière comme critère exclusif. Il faudrait bien plus se rapprocher d'une certaine logique du « bon sens », qu'il appelle également « logique appliquée ». A notre avis, cette conclusion, qui fait suite à une démonstration très rigoureuse, remet à sa place le rôle que la logique peut jouer en linguistique.

Quant à savoir si la linguistique est une science ou quel type de science la linguistique représente, c'est à la théorie des sciences de répondre, mais, là encore, il s'agit de trouver des critères. Le premier problème consiste à savoir si la linguistique est une science autonome ou bien si elle peut être réduite à d'autres sciences plus générales. Il convient ensuite de déterminer si elle opère avec des méthodes inductives ou déductives (sans qu'il soit toujours nécessaire d'opposer ces deux types de procédures: certains exemples montrent qu'ils sont complémentaires). Pour sa part, l'auteur pense qu'on peut considérer la linguistique comme une science ayant un objet particulièrement complexe et polyfonctionnel, comme une

science des méthodes (c'est-à-dire une métascience), ainsi que comme une science des systèmes, visant à l'explication.

La partie centrale de cet ouvrage est consacrée à un exposé des principes de l'induction et de la déduction appliqués à la linguistique. Ainsi, les raisonnements inductifs et déductifs en linguistique sont-ils jugés par référence aux directives fournies par la logique. Après une confrontation entre les deux types de méthodes, l'auteur démontre que les écoles empiriques et descriptives se sont peu préoccupées d'analyser leurs raisonnements; de ce point de vue, la grammaire générative et transformationnelle marque un progrès puisqu'elle est plus proche des exigences de la théorie des sciences et qu'elle accorde plus de valeur à la formation d'hypothèses déductives.

L'auteur s'étend moins sur le critère épistémologique. Peut-être est-ce dû au fait que la linguistique n'a pas encore suffisamment développé sa propre théorie de la connaissance.

Comme on peut s'en rendre compte, l'auteur vise davantage à poser les problèmes qu'à les résoudre. Si son livre pouvait amener un plus grand nombre de linguistes à réfléchir aux problèmes fondamentaux de leur discipline, il aurait très largement atteint son but. Il s'adresse, d'après son auteur, à un cercle assez large de lecteurs, sa présentation se voulant accessible au plus grand nombre de lecteurs possible. Néanmoins, il faut bien reconnaître que sa forme actuelle ne lui permet pas d'atteindre ce second objectif. Pour bien suivre le raisonnement de l'auteur, il faut être bien au fait des différentes théories de la logique. De plus, les différentes thèses se succèdent souvent sans qu'elles soient suffisamment illustrées par des exemples, de sorte que les pages de cet ouvrage ressemblent trop fréquemment à un concentré. Une lecture rapide est impensable.

Mais répétons en conclusion que l'auteur a le très grand mérite de montrer quel est l'acquis et surtout quelles sont les lacunes, notamment en matière de connaissance des raisonnements linguistiques. Il ouvre la voie à toute une série de recherches. Reste la question que nous posions en tête de ce compte rendu, à savoir qui doit s'en charger: des logiciens, des philosophes ou des linguistes?

Jean-Pierre Métrol.

Peter WUNDERLI, *Ferdinand de Saussure und die Anagramme. Linguistik und Literatur*. Max Niemeyer Verlag, Tübingen 1972, 171 p.

TABLE DES MATIÈRES

Alors que les premières publications sur les *Anagrammes* (y compris celle du signataire de ces lignes) se bornaient à révéler les documents essentiels, assortis de commentaires cursifs, Peter Wunderli, tout en apportant de nouveaux documents pris à la source, examine de façon approfondie ce moment de l'activité scientifique de Saussure.

Son livre envisage le problème dans toute sa dimension linguistique. Wunderli s'attache à rendre compte des raisons qui ont incité Saussure à modifier constamment sa terminologie (anagramme, hypogramme, paragramme, paramorphe, anaphonie, etc.). Il analyse la portée et les implications des concepts descriptifs utilisés par Saussure. Les hypothèses de travail et les procédés de vérification sont clairement exposés dans leur contexte scientifique. Et le doute final de Saussure est nettement mis en évidence.

Il importait de confronter les théories sur les anagrammes avec le reste de l'œuvre de Saussure, et surtout avec le *Cours*. (C'était être fidèle à la pensée de Saussure que de chercher à voir comment le « système » se transformait par l'adjonction de nouveaux éléments !) Y a-t-il, par exemple, conflit entre la technique de lecture des anagrammes et les notions relatives à la linéarité ? Quel traitement la lecture des anagrammes réserve-t-elle au rapport signifiant-signifié ? Sur ces points, et sur d'autres, d'une égale importance, les remarques de Wunderli sont judicieuses et précises.

Enfin, l'auteur examine l'accueil fait aux *Anagrammes* en France par les écrivains du groupe « Tel Quel », par des poètes (Deguy) et des philosophes (Derrida). Il étudie, chez des auteurs sensibles au matériau sonore de la poésie (Mallarmé, Ponge), les faits qui pourraient corroborer, sous une forme à la fois étendue et assouplie, les hypothèses de Saussure.

Pondéré, pénétrant, parfaitement informé, le livre de Peter Wunderli apporte une excellente mise au point. Nous lui devons de mieux voir la nouvelle dimension que prend, après la publication des *Anagrammes*, l'œuvre de Ferdinand de Saussure.

Jean Starobinski.

TABLE DES MATIÈRES

I. DOCUMENTS:

Robert GODEL

A propos du voyage de F. de Saussure en Lituanie 7

II. ARTICLES:

Eric BUYSENS, Les noms singuliers 25

Rudolf ENGLER, Rôle et place d'une sémantique dans une
linguistique saussurienne 35

III. COMPTES RENDUS:

E. F. K. KOERNER, Bibliographia Saussureana 1870-1970
(Daniele GAMBARARA) 55E. F. K. KOERNER, Contribution au débat post-saussurien
sur le signe linguistique (Robert GODEL) 59Cristina VALLINI, Problemi di metodo in Ferdinand de Saussure
indoeuropeista (Robert GODEL) 62Cristina VALLINI, Linee generali del problema dell'analogia
dal periodo schleicheriano a F. de Saussure (Robert
GODEL) 64N. A. SLJUSAREVA, Kritičeskij analiz problem vnutrennej
lingvistiki v koncepcii F. de Sossjura (Giulio C.
LEPSCHY) 67

Eddy ROULET, Théories grammaticales, description et enseignement des langues (Jean-Pierre MÉTRAL) 70

Roger G. VAN DE VELDE, Zur Theorie der linguistischen Forschung (Jean-Pierre MÉTRAL) 72

Peter WUNDERLI, Ferdinand de Saussure und die Anagramme (Jean STAROBINSKI) 75

I. DOCUMENTS:

Robert GODAT
A propos du voyage de F. de Saussure en Lituanie 7

II. ARTICLES:

Eric BUISSE, Les noms singuliers 25

Rudolf ENGEL, Rôle et place d'une sémantique dans une linguistique saussurienne 35

III. COMPTES RENDUS:

E. F. K. KOENIGER, Bibliographie Saussuriana 1870-1970 (Daniela GAMBARARA) 55

E. F. K. KOENIGER, Contribution au débat post-saussurien sur le signe linguistique (Robert GODAT) 59

Cristina VALLINI, Problemi di metodo in Ferdinand de Saussure (Robert GODAT) 63

Cristina VALLINI, Linee generali del problema dell'analogia dal periodo schweizeriano a F. de Saussure (Robert GODAT) 64

N. A. SLAVUTSKAYA, Kritičeskij analiz problem vnutrennej lingvističeskoj koncepcii F. de Saussura (Giulio G. Lepschyn) 67

PUBLICATIONS ROMANES
ET FRANÇAISES

ADRESSE DES COLLABORATEURS DU CAHIER 28

Collection fondée par Marie Boqass, dirigée par Jean Frappier

56. MAURIN, A., *La description phonétique, avec appli-
cations au parler franco-provençal d'Annemasse (Savoie),
5^e tirage, 1967, 115 p.* 10.—
57. GONZAL, B., *Les accents manuscrits du cours de linguistique
générale de F. de Saussure, 2^e tirage, 1965, 284 p.* 30.—
- ERIC BUYSSENS 6, avenue des Gerfauts, 1170 Bruxelles 35.—
- RUDOLF ENGLER Sonneggstrasse 19, 3076 Worb BE 35.—
- DANIELE GAMBARARA Viale Libia 58, 00199 Roma 15.—
- ROBERT GODEL 1, rue de l'Aubépine, 1200 Genève 30.—
- GIULIO C. LEPSCHY Department of Italian Studies, University
of Reading, Angleterre 35.—
- JEAN-PIERRE MÉTRAL 52, avenue des Communes-Réunies,
1212 Grand-Lancy/GE 30.—
- JEAN STAROBINSKI 12, rue de Candolle, 1200 Genève 35.—
107. WILMER, M., *Le système de l'intonation en français
standard. Étude des « intons » de l'intonation dans les phrases, intons et
musiques françaises des X^e et X^e siècles, 1970, 475 p.* 60.—
110. BURON, G. S., *Contributions à l'étude de la phonétique
pré-coïncte, 1970, 180 p.* 25.—
111. HACKETT, W. M., *La langue de Ginepro à Bagnole, 1970,
122 p.* 25.—
114. GASTON, D., *Étude descriptive de systèmes de la notation
en français contemporain, 1971, 140 p.* 25.—
118. FROST, J., *Les pronoms indéfinis en français, 1972, 410 p.* 35.—
124. MORGAN, G., *Les signes de l'écriture dans l'histoire de
France, Nouvelle édition entièrement refondue, 1972,
X-214 p.* 25.—
129. DENIER, A., *Leçon complet de la langue de Villon,
2^e éd., 1974, 124 p.* 15.—
- DUMÉNIL, F., *Langues et civilisation au XVIII^e siècle.
L'évolution du vocabulaire affectif.*

Sous presse

DROZ

PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES

Collection fondée par Mario Roques, dirigée par Jean Frappier

- | | |
|--|------|
| 56. MARTINET, A., <i>La description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)</i> , 5 ^e tirage, 1967, 112 p. | 10.— |
| 61. GODEL, R., <i>Les sources manuscrites du cours de linguistique générale de F. de Saussure</i> , 2 ^e tirage, 1969, 284 p. | 30.— |
| 82. SANDFELD, KR., <i>Syntaxe du français contemporain : Les propositions subordonnées</i> , Nouvelle édition; 1965, 490 p. | 36.— |
| 83. SANDFELD, KR., <i>Syntaxe du français contemporain : L'infinitif</i> , Nouvelle édition; 1965, 540 p. | 36.— |
| 85. DARDEL, R. de, <i>Recherches sur le genre roman des substantifs de la troisième déclinaison</i> , 1965, 110 p. | 18.— |
| 96. HAMLIN, F. R., RICKETTS, P. T. et HATHAWAY, J., <i>Introduction à l'étude de l'ancien provençal</i> , Textes d'études, 1967, 316 p. | 30.— |
| 99. SPILLEBOUT, G., <i>Le vocabulaire biblique dans les tragédies sacrées de Racine</i> , 1968, 444 p., 4 pl. | 50.— |
| 100. CHEVALIER, J.-Cl., <i>Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française, 1530-1750</i> , 1968, 780 p. | 94.— |
| 101. CATACH, N., <i>L'orthographe française à l'époque de la Renaissance (Auteurs - Imprimeurs - Ateliers d'imprimerie)</i> , 1968, xxxiv-498 p. | 90.— |
| 103. WARTBURG, W. v., KELLER, H.-E., GEULJANS, R., <i>Bibliographie des dictionnaires patois galloromans (1550-1967)</i> . Nouvelle édition entièrement revue et mise à jour, 1969, 472 p. | 60.— |
| 107. WILMET, M., <i>Le système de l'indicatif en moyen français. Etude des « tiroirs » de l'indicatif dans les farces, sottises et moralités françaises des XV^e et XVI^e siècles</i> , 1970, 472 p. | 60.— |
| 110. BURGESS, G. S., <i>Contributions à l'étude du vocabulaire pré-courtois</i> , 1970, 189 p. | 28.— |
| 111. HACKETT, W. M., <i>La langue de Girart de Roussillon</i> , 1970, 122 p. | 26.— |
| 114. GAATONE, D., <i>Etude descriptive du système de la négation en français contemporain</i> , 1971, 240 p. | 24.— |
| 119. PINCHON, J., <i>Les pronoms adverbiaux en et y</i> , 1972, 410 p. | 30.— |
| 124. MOIGNET, G., <i>Les signes de l'exception dans l'histoire du français</i> . Nouvelle édition entièrement refaite, 1973, X-214 p. | 36.— |
| 127. BURGER, A., <i>Lexique complet de la langue de Villon</i> , 2 ^e éd., 1974, 124 p. | 16.— |
| DUMONCEAUX, P., <i>Langue et sensibilité au XVII^e siècle. L'évolution du vocabulaire affectif</i> | 16.— |

Sous presse

DROZ

Editions DROZ

**Cahiers
Ferdinand de Saussure**

Revue de linguistique générale

N^{os} 1-27
1941-1972

		Fr.s.			Fr.s.
N ^o 1, 1941,	104 p.	15.—	N ^o 14, 1956,	64 p.	15.—
N ^o 2, 1942,	64 p.	15.—	N ^o 15, 1957,	138 p.	15.—
N ^o 3, 1943,	72 p.	15.—	N ^o 16, 1958-59,	100 p.	15.—
N ^o 4, 1944,	72 p.	15.—	N ^o 17, 1960,	74 p.	15.—
N ^o 5, 1945,	56 p.	15.—	N ^o 18, 1961,	96 p.	15.—
N ^o 6, 1946-47,	80 p.	15.—	N ^o 19, 1962,	124 p.	20.—
N ^o 7, 1948,	56 p.	15.—	N ^o 20, 1963,	84 p.	20.—
N ^o 8, 1949,	84 p.	15.—	N ^o 21, 1964,	164 p.	20.—
N ^o 9, 1950,	104 p.	15.—	N ^o 22, 1966,	74 p.	20.—
N ^o 10, 1952,	64 p.	15.—	N ^o 23, 1966,	188 p.	20.—
N ^o 11, 1953,	60 p.	15.—	N ^o 24, 1968,	120 p.	25.—
N ^o 12, 1954,	88 p.	15.—	N ^o 25, 1969,	152 p.	25.—
N ^o 13, 1955,	72 p.	15.—	N ^o 26, 1969,	192 p.	28.—
			N ^o 27, 1970-72,	132 p.	25.—

Un Index des articles et des documents publiés figure
dans les Cahiers 11 et 24

Editions DROZ